

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Discours du Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique à l'assemblée générale des actionnaires du second semestre de 1933. — L'économie française devant le problème extérieur, par M. Maurice Ansiaux. — La situation économique de la Belgique (juin-juillet 1933). — Chronique : Les faillites dans l'arrondissement de Bruxelles. Les finances publiques allemandes. Les mesures agraires aux États-Unis. — Statistiques.

DISCOURS DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE à l'Assemblée générale des actionnaires.

La situation monétaire de la Belgique.

En Belgique, la situation monétaire, dont la Banque Nationale a la charge, a continué à donner satisfaction, je pense, aux plus difficiles. Pendant tout l'exercice, le belga a été d'une parfaite stabilité. A diverses reprises et de divers pays, de l'or nous est arrivé par le jeu naturel des changes. A la fin du semestre, nos réserves, déjà si amples au début, se sont trouvées encore renforcées.

Ainsi se vérifient les mesures prises, lors de la réforme de 1926, pour assurer à la Banque une entière indépendance et entourer notre circulation de fortes et efficaces garanties.

Le rôle de l'institut d'émission est tous les jours mieux compris dans tous les milieux et assuré de l'appui solidaire de la nation.

Aussi n'est-il guère de pays, où il y ait une plus grande unanimité sur la politique monétaire!

Nos ouvriers apprécient aussi vivement que notre bourgeoisie la valeur d'une devise stable et saine. Ils savent par une dure expérience que quiconque touche à la monnaie menace leur salaire, leur épargne et leurs œuvres.

L'étalon-or et la situation internationale.

Si l'exercice semestriel, dont le bilan vous est présenté aujourd'hui, a été pour la Banque Nationale de Belgique parfaitement normal, il s'est déroulé, au

point de vue général, dans une période agitée et qui marquera dans l'histoire financière.

Le 1^{er} mars, aux États-Unis, un nouveau président acceptait le pouvoir au milieu d'une crise financière intense. En peu de jours, des mesures énergiques rétablirent suffisamment la situation pour que les principales banques américaines pussent rouvrir leurs guichets. La confiance renaissait; le dollar revenait au pair; l'encaisse-or des banques fédérales avait augmenté; la catastrophe semblait conjurée d'autant plus que des *facteurs normaux de redressement économique commençaient à apparaître*. Dans ces circonstances, l'abandon de l'étalon d'or par le dollar fut moins une défaillance monétaire proprement dite que l'un des éléments d'une politique intérieure tendant à une hausse plus rapide des prix, et cette expérience se poursuit encore aujourd'hui.

Vous savez que, depuis, la monnaie nord-américaine a connu de nombreuses et rapides fluctuations: en Bourse de Bruxelles, elle a été au plus haut à 6,52 1/4 et au plus bas à 4,90 belgas. Mais ces fluctuations ont eu un *retentissement international* moins considérable qu'on eût pu l'attendre.

Au début, il ne manqua pas de pessimistes pour prédire que la livre anglaise, détachée de l'or depuis septembre 1931, suivrait le dollar dans ses nouvelles destinées. Mais, si au lendemain de la chute de la livre, la théorie de la monnaie dirigée avait paru à la mode

à Londres, les événements en avaient fait rapidement justice. Tout d'abord, loin de dédaigner l'appui du métal jaune, l'Angleterre avait été très heureuse de voir affluer chez elle de fortes quantités de l'or thésaurisé, depuis des générations, dans les Indes. Le change anglais y avait trouvé un soutien inattendu, mais très appréciable. En outre, et progressivement, les mouvements internationaux de l'argent ramenèrent de l'étranger une partie des capitaux prêtés antérieurement; d'autres avoirs arrivèrent, soit par spéculation, soit parce qu'un grand marché international reste indispensable à l'économie du monde.

Dès lors, la Banque d'Angleterre et l'*Exchange Equalization Fund* n'eurent que le choix ou de laisser monter la livre, ou d'accumuler de l'or et des devises-or, c'est-à-dire de s'appuyer sur le métal monétaire. Aujourd'hui, après avoir remboursé toutes les avances en monnaie étrangère, reçues par elle-même ou par la trésorerie, la Banque d'Angleterre accuse la réserve d'or la plus forte qu'elle ait jamais possédée depuis qu'elle existe.

Ayant réalisé ces progrès aussi notables par ses propres forces et son propre mérite, il eût été extraordinaire que Londres se trouvât disposée à abandonner une politique monétaire indépendante.

La Conférence de Londres.

De sérieuses espérances avaient été fondées sur la Conférence de Londres. Pendant plusieurs semaines, ses délibérations retinrent l'attention. Mais les Etats-Unis estimèrent ne pouvoir apporter un concours effectif ni à une politique tarifaire plus libérale, ni à une stabilité même temporaire des grandes devises internationales. Dès lors, aucun résultat direct ne fut obtenu.

La Conférence n'a cependant pas été inutile.

Faisant preuve de solidarité, les banques centrales des pays dont la monnaie est restée stable et à base métallique effective ont signé, le 10 juillet 1933, une entente, qui traduit leur décision de maintenir l'étalon-or à la parité actuelle de leurs devises respectives.

C'est là un acte important et heureux.

Ce pacte se trouve renforcé non seulement par la situation-or du marché anglais, mais aussi par la déclaration que la Grande Bretagne et ses Dominions autonomes ont publié le 28 juillet dernier et qui, tout en s'abstenant de heurter trop directement les opinions divergentes, se prononce à l'unanimité pour la restauration d'un étalon international d'or dès que les circonstances de prix et le marché le permettront.

Enfin, dans la plupart des autres pays de l'Europe et de l'Amérique du Sud, ainsi qu'au Japon, où l'on a dû suspendre temporairement la libre-échangeabilité du billet de banque, les autorités compétentes ont affirmé, à diverses reprises, la volonté d'y revenir dès qu'elles le pourront. Vous pouvez dès lors constater que d'une épreuve très dure, l'étalon-or est sorti plus nécessaire, et plus puissant que jamais dans la conscience universelle.

S'il est utile de le relever, c'est d'abord parce que possédant de l'or pour plus de 13 milliards de

francs, nous avons quelque intérêt au rôle du métal jaune dans le monde. C'est aussi parce qu'il est réconfortant que les principes sains ont résisté aux controverses et aux convulsions, qui auraient pu troubler l'opinion.

Dans les pays-or, comme le nôtre, on peut être tranquille et assuré de l'avenir.

Ces pays savent que l'instabilité monétaire est un des plus grands malheurs qui puissent accabler un peuple. Ils espèrent que les nations qui en souffrent s'en guériront et ils coopéreront à tout effort rationnel de redressement. Mais ils sont bien décidés, quoique d'autres fassent, à maintenir chez eux des monnaies saines, et ils sont en situation de le faire car leurs banques centrales, chacune pour son compte, disposent pour cela de tout l'or nécessaire et ensemble elles détiennent plus de 40 p. c. de l'or monétaire du monde.

Monnaie dirigée et métal argent.

On entend parler de monnaie dirigée ou de monnaie-marchandise comme d'une alternative à l'étalon-or. Ce sont là des conceptions de théoriciens ou de financiers de guerre et l'expérience du passé autant que celle du présent doivent nous en détourner.

Un système de monnaie dirigée, assurant la stabilité des prix par la variation des moyens de paiement, peut fonctionner sur le papier. Mais dans la pratique, il est parfaitement irréalisable. Il est même irrationnel parce qu'il est contraire au progrès technique et au progrès social qui, à la longue, doivent tendre tous deux à une production à meilleur marché.

Sans doute, toutes les banques d'émission, conscientes de leur rôle, tiennent compte du mouvement des prix dans leur politique de crédit, mais la garantie réelle et finale de cette politique, ce ne sont pas des indices de prix et des statistiques, ce sont leur réserve d'or et leur portefeuille d'escompte.

Quant à l'argent, les variations de sa valeur sont telles qu'il s'est disqualifié comme métal monétaire.

Même comme monnaie divisionnaire, il ne vaut pas le nickel, pourvu que, comme en Belgique, des mesures soient prises contre les abus d'émission et pour constituer une couverture réelle. Rien n'empêche d'ailleurs, puisque la valeur de la monnaie résulte alors de cette couverture, de réduire le module et le poids des pièces, pour la plus grande commodité du public.

Le règlement de la dette des marks.

Parmi les malheurs de la guerre, ce ne fut pas un des moindres de voir employer dans la plupart des pays belligérants, le billet de banque comme un moyen d'emprunt, d'où l'inflation et tous les maux qu'elle a entraînés. Si cette erreur ne fut pas commise par notre Gouvernement, nous en avons quand même été victimes par les marks, que l'occupant avait introduits dans notre économie nationale. Le remboursement de ces billets a fait finalement, comme vous le savez, l'objet de l'accord du 13 juillet 1927 entre l'Allemagne et la Belgique.

Quand on considère l'origine de cette créance, on ne peut que regretter profondément que le règlement effectif d'une dette aussi essentielle, qui a un caractère spécial, qui ne se confond nullement avec des emprunts ordinaires, ait été temporairement suspendu. Espérons que ce conflit sera bientôt aplani.

Les finances publiques.

Nous sommes heureusement un peuple qui n'a jamais manqué ni de clairvoyance, ni de courage. Le Gouvernement vient de le démontrer en assurant l'équilibre du budget, et le Parlement en le soutenant de ses votes. Certes, il ne m'appartient pas de m'engager dans les controverses politiques que le détail des mesures prises a soulevées. Mais ce que j'ai le devoir de dire à cette place, c'est que l'équilibre du budget et son maintien sont une absolue nécessité; et que de le savoir réalisé, le Pays retirera certes un grand appui dans son vaillant effort de redressement.

La vie à bon marché.

Quand on se trouve dans les réunions internationales, on est frappé de voir combien tout le monde admire la force de résistance et l'énergie de la Belgique.

Qui donc eût cru que malgré l'abandon du libre-échange par la Grande-Bretagne, malgré tant d'obstacles de douane et de change accumulés dans d'autres pays, nous maintiendrions nos exportations à 93 p. c. de nos importations ?

Nous devons cet équilibre à l'effort de nos industriels et de nos ouvriers, à l'épargne accumulée par des générations laborieuses et prudentes et à notre politique de liberté commerciale et de vie à bon marché. Prenons garde d'y laisser porter atteinte et de nous livrer à la vaine imitation des méthodes détestables et trompeuses, que nous condamnons chez les autres !

L'évolution de la crise : tendances meilleures.

L'amélioration économique, qui a commencé à se manifester discrètement depuis un an, se maintient. Elle n'est pas rapide, mais elle ne saurait être solide, si elle était brusque et brutale. Il y aura donc encore des hauts et des bas. Néanmoins, on est en bonne voie.

Gardons-nous toutefois d'une dangereuse chimère : nous n'allons pas revoir les temps de prospérité excessive et facile, dus aux mirages de l'inflation. Une longue période de travail intense et de vie plus économique, aussi bien pour les entreprises et les particulières que pour les corps publics, peut seule combler graduellement les désastres de la guerre et ceux de la crise.

Les générations nouvelles auront à participer à ce dur labeur. Je souhaite qu'elles y apportent non seulement le souci des valeurs économiques, mais aussi le culte des valeurs morales, sans lesquelles il n'y a pas, à la longue, de succès durable ni pour les individus, ni pour les peuples.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE DEVANT LE PROBLÈME EXTÉRIEUR

par M. Maurice Ansiaux,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

« L'économie française, écrit un protectionniste fervent, est caractérisée par le fait qu'elle ne présente pas de caractéristiques dominantes. Elle est équilibrée entre l'industrie et l'agriculture. Elle pourrait avoir un commerce d'exportation de produits agricoles; elle a des industries exportatrices. Elle a des colonies dont elle n'a pas tiré encore tout le parti possible. Elle a une marine marchande qui pourrait être développée. Elle dispose d'une monnaie stable et de capitaux abondants parce qu'elle a conservé des habitudes d'épargne. La densité de sa population est d'une bonne moyenne; elle n'est pas obligée d'organiser l'émigration; elle n'éprouve pas de besoins très impérieux d'immigration. Elle reste le pays de la mesure et des classes moyennes. Elle pourrait se déclarer contente de son sort. Il n'y faudrait qu'un peu plus de sagesse et une meilleure organisation. »

En écrivant les lignes qui viennent d'être citées, M. Michel Augé-Laribé songeait avant tout aux « nouveaux fondements du protectionnisme agricole » qu'il achevait d'exposer dans un article publié par la *Revue d'Économie politique* (1). Article qui fait partie d'un ensemble d'études consacrées à « la France devant la crise des échanges internationaux », lequel fait suite à un annuaire de « La France économique » ayant compté dix années d'existence. On ne s'étonnera point de trouver, dans cette publication périodique d'une haute tenue scientifique, l'expression sincère d'opinions contradictoires. En face de la thèse de M. Augé-Laribé et en opposition même avec le nationalisme mesuré de M. Lucien Brocard, se dressent des réquisitoires à tendance libre-échangiste signés Truchy, Rueff, Proix. La science économique française est certes divisée lorsqu'il s'agit de résoudre ce grand problème d'application qu'est le régime du commerce extérieur. Mais, comme le dit M. Pirou dans un avant-propos, « le débat, en somme, porte sur une question de degré et de mesure : convient-il, dès maintenant, de s'engager dans la voie de la modération douanière ou faut-il maintenir les restrictions pendant quelque temps encore, tant que la crise conserve un caractère d'extrême acuité ? (2) ». Peut-être conviendrait-il cependant d'ajouter que le désaccord porte aussi sur les principes, est donc, du point de vue scientifique, plus profond que ne laisserait paraître l'extrême modération des propositions tran-

sitoires formulées par ceux qui inclinent aux solutions libérales. Et si passant du domaine de la théorie à celui de la pratique, nous considérons la divergence des intérêts, il nous serait possible de montrer qu'ici comme là règne une opposition foncière que les outrances protectrices du temps de crise n'ont fait qu'exacerber.

C'est cette opposition que M. Augé-Laribé voudrait effacer. Elle est niée par maint auteur qui célèbre l'équilibre interne de l'économie française. Mais M. Augé-Laribé ne va point jusque-là. Car il complète de la manière suivante la déclaration qu'on a lue tout à l'heure au sujet de l'économie française : « Si ses agriculteurs ne sont pas ruinés, ils peuvent offrir à ses industriels un large marché de consommation. Evidemment, ce programme de repliement, de vie au ralenti, n'est pas pour leur plaire. Ils avaient fait de si beaux rêves d'expansion et de conquêtes ! » Ce langage n'est-il pas l'indice très clair du heurt des tendances dont nous parlions ? Celui qui l'a tenu ne nous en voudra point si nous en tirons toutes les conséquences logiques qu'il comporte.

* * *

Suivant M. Lucien Brocard, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Nancy, la France doit son équilibre interne au développement complexe de ses activités industrielles et commerciales (1). Une nation est vraiment sage qui met en œuvre toutes ses ressources matérielles et humaines. « Le développement complexe, en affectant l'activité nationale à l'exploitation parallèle de ressources multiples, lui permet de tirer, de chacune d'elles, ce qu'elles ont de meilleur, de laisser de côté celles dont l'utilisation offre le moins d'avantages, d'échapper au rendement décroissant, de ménager l'ensemble des ressources régionales et nationales, de retarder l'époque de leur épuisement. » C'est là tout un programme que l'on serait tenté de qualifier de néo-colbertisme si M. Brocard ne préférerait le rapprocher de « l'économie dirigée, concertée, organisée » et le définir plutôt comme une « coordination renforcée, par des moyens contractuels ou autoritaires, des activités nationales dans l'économie nationale et aussi dans l'économie internationale ». Si nous reproduisons ici ces formules géné-

(1) *Revue d'Économie politique*, numéro de mars-avril 1933, p. 377.
(2) *Ibid.*, p. 243.

(1) *Principes d'économie nationale et internationale*, 3 vol. Paris, 1929. Voir not. tome 2, chap. I. Cf. *Revue* citée, pp. 380 et suiv.

rales, c'est que manifestement leur auteur les applique en tout premier lieu à son pays.

On ne songe à contester — faut-il le dire ? — ni la grande variété de la production française, ni l'heureuse harmonie qui découle de la possession de belles terres, d'un climat exceptionnellement favorable au travail comme à la joie de vivre, ni la capacité productive d'une population qui excelle aux tâches délicates, exigeant des soins habiles, de la sagacité, de la promptitude, de l'énergie. Mais ce sont là choses de nature, non de système économique. On serait plutôt porté à croire que le système économique français, loin d'être un apriorisme de théoricien, s'est simplement modelé sur des réalités très diverses avec le souci de ne les point contrarier. Apparemment, cette interprétation n'est pas de nature à déplaire à M. Brocard. Il pourrait en tirer cet argument : la France, favorisée par ses tendances naturelles, est parvenue à un développement harmonieux et qui l'est en raison même de sa complexité. Elle est ainsi soustraite à l'exclusive dépendance du commerce international dont souffrent d'autres pays, ceux chez qui prédomine l'industrialisme exportateur comme ceux qui s'adonnent à la monoculture ou, du moins, à un petit nombre de productions culturelles plus ou moins standardisées et massives en vue de l'exportation. Et c'est pourquoi la France aurait échappé plus longtemps à la dépression mondiale actuelle que l'Angleterre ou l'Allemagne, le Brésil, l'Argentine ou l'Australie.

Mais il faudrait immédiatement opposer à cette thèse spécieuse le fait brutal de la protection graduellement renforcée, nécessaire au maintien de l'économie complexe et il faudrait montrer ensuite que cette dernière risque de tomber en ruines si rien n'est fait pour relever l'exportation française qui est en grand péril. C'est qu'il ne s'agit plus uniquement de ce « programme de repliement », de cette « vie ralentie » dont parlait M. Augé-Laribé non sans complaisance, il s'agit de la vie tout court. La France est devenue une grande puissance métallurgique, elle possède une viticulture métropolitaine et coloniale dont l'expansion dépasse de loin la capacité de consommation nationale si importante soit-elle. Ces branches maîtresses de la production française — et il y aurait lieu d'y adjoindre les industries textiles et de luxe — se trouvent exactement dans la situation des grandes industries et cultures étrangères auxquelles s'applique malheureusement le dicton anglais : *we must sell or starve*. Nous devons vendre ou mourir. En présence de cette cruelle exigence de la réalité, n'est-il pas de toute évidence qu'une terrible brèche s'est ouverte dans une économie nationale qui avait rêvé d'atteindre, par la complexité, le maximum d'autarcie ? Mais les maîtres de forges et les viticulteurs répondent : il faut exporter ou mourir. Et l'industrie parisienne et lyonnaise, bien d'autres encore, leur font écho.

* * *

Parmi les collaborateurs de la *Revue d'Economie politique* qui ont formulé leur avis sur la question pendant le commerce extérieur de la France, il y a

lieu de citer tout particulièrement M. Jéramec (1). Il prend position dès le début de son article : « Malgré l'équilibre enviable de sa structure industrielle et agricole, la France, en 1932 — année de repliement exceptionnel sous le régime des contingents —, a encore demandé à l'extérieur quelque 30 milliards de marchandises, dont 6 milliards seulement aux colonies françaises. Qui oserait imaginer la possibilité actuelle d'une France strictement isolée suivant l'exemple funeste des Etats-Unis, ou barricadée même dans une économie franco-coloniale sur le modèle peu encourageant d'Ottawa ? »

C'est par nécessité, montre M. Jéramec, réfractaire aux illusions de l'économie fermée, que la France est amenée à étendre ses échanges internationaux au delà de ce qui, à première vue, semblerait strictement indispensable. Elle est obligée de faire des règlements triangulaires. Ses principaux fournisseurs ne sont pas, en même temps, ses principaux clients. Les premiers sont les Etats-Unis, les Dominions, l'Amérique latine, l'Europe balkanique et orientale. Toutes ces contrées sont, vis-à-vis de la France, fournisseurs spécialisés de produits bruts : denrées alimentaires et matières premières. Or, il y a ceci de remarquable que la France recevait de ce groupe, en 1928 comme en 1913, 49 p. c. de ses importations, mais lui adressait moins d'un quart de ses exportations. Les principaux clients, au contraire, sont l'Europe occidentale et scandinave (Allemagne comprise) et les grandes colonies françaises. La France envoie à ce second groupe, en 1928 comme en 1913, un peu plus des trois quarts de ses exportations. De là, l'obligation pour la France « d'admettre sur son marché, en échange de facilités pour ses propres exportations, des produits moins essentiels à son économie que les produits bruts qui forment la masse de ses achats extérieurs ». Et, comme le dit encore M. Jéramec d'une façon plus générale, « l'insuffisance d'un pays en certaines ressources agricoles ou minières l'introduit, bon gré mal gré, dans un cycle d'échanges mondiaux beaucoup plus volumineux et plus diversifié ». A cette proposition, une certaine réserve doit être apportée cependant. Il se concevrait qu'un pays ayant fait d'énormes placements de capitaux à l'extérieur fût, par la suite, en mesure de payer avec les revenus de ces capitaux ses achats extérieurs de matières premières et de produits alimentaires. Tel ne paraît toutefois pas être, suivant M. Jéramec, la situation de la France, et cela ni en 1913, ni en 1928.

Quel a été, enfin, l'effet de la crise et de la dépression ? L'équilibre relatif de la balance commerciale française a été rompu par suite de la régression, puis de la disparition du solde favorable de la France vis-à-vis de ses voisins continentaux. Et s'il est vrai que le déficit à l'égard des fournisseurs d'outre-mer et d'Europe orientale, grâce à la chute des prix et au resserrement des échanges, est tombé de 14 milliards en 1928 à 8 milliards en 1932, le solde favorable sur les clients d'Europe occidentale qui était de 9,5 milliards en 1928

(1) *Ibid.*, pp. 247-272.

a fait place en 1932 à un déficit de 2,6 milliards, ce renversement étant dû surtout, à vrai dire, à la progression soudaine des exportations allemandes. Un correctif toutefois a été obtenu. Depuis 1930, il y a suppléance très appréciable du proche marché colonial aux débouchés des proches marchés continentaux. En définitive, la balance franco-coloniale apparaît à peu près équilibrée, ce qui impute aux seuls pays étrangers le déficit général de 10 milliards.

M. Jéramec termine cette intéressante analyse du commerce extérieur de sa patrie par les sages réflexions que voici : « Sans doute, la crise a précipité l'attraction des courants commerciaux français vers la plus grande France. Mais il faut distinguer soigneusement dans cette déviation les caractères de permanence et ceux de suppléance provisoire.

» Les échanges franco-coloniaux, malgré leurs aspects manifestement complémentaires, ne sauraient encore constituer l'axe du commerce extérieur de la France et leurs progrès ne sauraient faire perdre de vue la nécessité d'une large politique de dépendance internationale (1). »

* * *

Sur certains points, M. Jean Weiller, dans son article sur « La politique économique et l'ajustement des courants commerciaux », complète M. Jéramec ; au total, il ne s'écarte guère du point de vue de ce dernier. Il signale qu'en 1930, « la situation était analogue à celle d'avant-guerre alors que s'était créé dans l'Europe centrale et occidentale un circuit d'échanges très importants et de plus en plus spécialisés qui se compensaient dans une large mesure ». Toutefois, il ajoute : « Par ailleurs, le déficit, très important, vis-à-vis des pays neufs, correspondait moins à un système de commerce triangulaire qu'à des règlements financiers plus ou moins complexes. » Pour M. Weiller, il existe des tendances de longue durée dans la répartition des échanges internationaux qui font apparaître de nombreuses constantes ou témoignent de transformations progressives. Il reconnaît ensuite que le bouleversement des différents courants commerciaux existants est certainement, dans une mesure plus ou moins large, une conséquence immédiate de la crise. Le déficit survenu, comme l'indiquait M. Jéramec, dans la balance commerciale de la France vis-à-vis de ses voisins et notamment de la Belgique et de l'Allemagne n'est, dit M. Weiller, qu'un des aspects d'un mouvement qui commandait l'amélioration de la balance commerciale de chacun de ces

(1) Voici, d'après M. Jéramec, comment s'établit la répartition du commerce de la France avec la Belgique et le Luxembourg, les pourcentages de la valeur des importations de provenance belge et des exportations à destination de la Belgique étant calculés en fonction du commerce extérieur total de la France :

Années	Pourcentage de la valeur des importations belges et luxembourgeoises en France.	Pourcentage de la valeur des exportations françaises vers la Belgique et le Grand-Duché
1913	6.61	16.11
1928	7.15	14.11
1930	8.00	12.70
1932	8.18	11.38

pays prise dans son ensemble. Et l'avance relative de l'Europe ne fait que souligner la régression brutale des importations des pays d'outre-mer.

* * *

Il est permis d'affirmer que tous les collaborateurs de l'enquête de la *Revue d'Economie politique* sur la crise des échanges internationaux envisagée du point de vue des intérêts français sont d'accord pour reconnaître qu'il est hautement désirable d'enrayer le très inquiétant déclin du commerce extérieur. De pareilles préoccupations s'étaient fait jour également au Congrès des Industries et Commerces d'exportation tenu à Paris, en décembre 1932 (1). Le rapporteur du Congrès, M. Antoine Daudet, directeur de l'Association nationale d'Expansion économique, a exprimé le sentiment général des participants à cette importante réunion dans les termes très catégoriques que voici :

« Vous avez des choses économiques une connaissance trop exacte pour que, malgré la succession des aspects que la crise a revêtus depuis trois ans, il soit nécessaire de vous rappeler même sommairement quelle est en cette fin d'année la situation au point de vue des prix, du volume des affaires, ou du désordre des monnaies.

» Retenons seulement ce chiffre éloquent que, pour le premier trimestre 1932, le commerce de quarante-cinq pays, faisant à eux seuls 90 p. c. du commerce mondial, accuse une baisse de 57 p. c. par rapport à la période correspondante de 1929.

» Nous sommes assurés de maintenir à ce rapport un caractère objectif et de ne pas exagérer l'impression d'angoisse que vous laissez quotidiennement la conduite de vos affaires d'exportation en disant que si la situation se prolonge peu de temps encore, exporter deviendra une impossibilité.

» Or, cette impossibilité demeure une nécessité. »

On ne saurait montrer de façon plus frappante combien est redoutable l'impasse où le monde s'est engagé. Retournant la formule de M. Antoine Daudet, on devrait même dire que le nécessaire n'est plus possible ! Devant de telles déclarations émanant du représentant le plus autorisé des exportateurs français, force est de reconnaître que le malaise n'est pas moins grand chez nos voisins du Sud que chez nous en dépit de l'équilibre mieux assuré de leur économie interne et d'une moindre dépendance de l'exportation. En d'autres termes, comme l'a reconnu de son côté, au cours d'une interview, M. Foulon, président de la Chambre de Commerce française de Bruxelles, l'avenir de la France est solidaire de l'évolution économique et politique du monde entier (2). C'est l'évidence même.

* * *

Ainsi, les experts français les plus capables reconnaissent le fait de la solidarité de l'économie française avec celle des autres pays ; ils constatent, sans

(1) Voy. Congrès des Industries et Commerces d'exportation. Compte rendu des travaux, 8-9 décembre 1932. Paris, Association Nationale d'Expansion Economique, 23, avenue de Messine, 1932.

(2) *Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce française de Bruxelles*, no 6, juin 1932, p. 14.

les minimiser, les difficultés auxquelles se heurtent leurs productions exportatrices, ils craignent le pire si la situation générale du monde ne s'améliore point.

Le diagnostic est sévère. Au mal inquiétant qu'il dénonce, quels sont les remèdes que l'on propose ?

Restaurer la liberté commerciale ? Il n'y faut pas songer. Du moins avant longtemps. Suivant M. Rueff lui-même, le rétablissement du libre-échange exigerait une trentaine d'années. La simple atténuation des mesures défensives est déconseillée par plus d'un économiste. Au Congrès de décembre 1932, M. Duchemin, président de la Confédération générale de la Production française, estime « qu'il faut rétablir l'ordre en toutes choses avant de revenir à un régime plus libéral ». Il voit partout du *dumping* à contrecarrer. Et sa conclusion est fort décevante : « Le retour à la liberté tarifaire, la suspension de l'application de la clause de la nation la plus favorisée, un délai de préavis très court pour la modification des conventions commerciales, feraient plus pour faciliter la préparation de l'état de choses nouveau que tout système tendant à trancher radicalement les difficultés actuelles » (1). Le contingentement a ses partisans déterminés. Ils allèguent qu'il sera plus facile à supprimer qu'une majoration nouvelle des droits d'entrée (2). D'autre part, au Congrès des Industries d'exportation, M. Aymé Bernard justifie la résistance aux accords douaniers, en invoquant le contingentement des devises institué par l'Allemagne, le moratoire des dettes extérieures décrété pour cinq ans par la Grèce, la fixation arbitraire du cours des monnaies par l'Autriche et la Hongrie, la prétention des Chiliens de payer leurs importations par des remises de bons du Trésor, etc.

Il va sans dire que les économistes et hommes d'affaires de tendance plus ou moins libérale s'élèvent contre ce qui est, à leurs yeux, obstination protectionniste. A cet égard, il faut citer surtout M. Jean Proix, dont l'article porte un titre significatif : « Le protectionnisme, cause de déséquilibre à l'intérieur de la nation » (3). De cette remarquable étude, nous ne pouvons donner ici que quelques extraits.

M. Jean Proix stigmatise d'abord la défektivité des méthodes, « la multiplication des mesures protectionnistes, prises en ordre dispersé par cinq ou six ministères sous la pression des intérêts particuliers, maintenues quoique provisoires, aggravées continuellement, enchevêtrées les unes aux autres, employées à toutes fins et pour les motifs les plus contradictoires, considérées même parfois non plus comme un moyen, mais comme le but de la politique économique, ... multiplication empirique et désordonnée... » Vient une série d'exemples d'une impressionnante longueur !

« Les mesures prises en France, écrit encore M. Proix, ont provoqué des représailles dont le commerce français a été victime... La prohibition des vins

de coupage a provoqué la dénonciation, par la Grèce, de l'accord franco-hellénique du 11 mars 1929 et par conséquent, la perte, pendant de longs mois, des avantages dont plusieurs industries exportatrices, du gant, du cuir, des produits pharmaceutiques, de la photographie, des tissus, etc., bénéficiaient sur le marché grec. Le relèvement des droits de douane sur les pommes de terre, le 18 juillet 1930, a suscité des mesures de rétorsion en Espagne, dont beaucoup de produits français, les cycles, les automobiles, les machines, les caoutchoucs et pneumatiques, les soies artificielles et les produits photographiques ont été l'objet. De même, au Danemark, la loi du 27 novembre 1931, réduisant de 50 p. c. les importations de vins mousseux, eaux-de-vie de vin, liqueurs et spiritueux, est venue donner une réplique à l'application d'une *surtaxe de change* aux produits danois; en Italie, les vins, cognacs, tissus de laine, poissons et savons originaires de France ont servi de rançon aux charcuteries, fromages et fleurs d'Italie, frappés de *contingentement*.

» Plus typiques encore ont été les représailles appelées par les *relèvements de la taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation* des produits mi-ouvrés et finis. La Grande-Bretagne a protesté à maintes reprises; la Belgique a immédiatement menacé le commerce français d'un traitement semblablement discriminatoire et il a fallu pour conjurer ce danger un accord spécial. L'Italie... »

On ne saurait tout citer. Il faut pourtant mentionner encore l'assertion de M. Jean Proix suivant laquelle les accords internationaux, au lieu de donner des assurances aux producteurs, leur ménagent des risques. Cela tient au droit que se réserve le gouvernement de continger, de surtaxer et dont l'exercice appelle les ripostes étrangères.

Enfin, le vaillant pourfendeur de la protection outrancière qu'est M. Proix montre les complications inévitables de ce système dans l'application pratique. Il a fallu adapter le tarif d'entrée des conserves de poissons aux nouveaux droits sur les poissons; le tarif des pâtes alimentaires à celui du blé; le tarif des produits sucrés de toutes sortes aux droits sur le sucre et la betterave sucrière. Sinon, les importateurs auraient fait venir de préférence des objets entièrement finis, au détriment de la main-d'œuvre nationale. Au surplus, rien n'est contagieux comme le protectionnisme. De janvier 1930 à juillet 1931, ce fut une épidémie ! Il y a un certain mimétisme. Mais l'imitation vient au fond de ce que, de proche en proche, le protectionnisme des uns et des autres en vient à rendre intenable la situation des plus modérés. Et en conclusion : « Très rapidement, la France a perdu l'avantage d'être un pays de vie à bon marché pour devenir un des pays les plus chers du monde. »

Ces fâcheux résultats pouvaient être prévus. Nous avons montré, ailleurs, il y a plusieurs années déjà (1), que l'égalité de protection est une chimère que l'on s'évertue à réaliser par une progression du

(1) *Op. cit.*, n. 220.

(2) Une critique très serrée du contingentement a été faite par M. Landry, ancien ministre, président du Comité parlementaire du Commerce, dans la *Revue politique et parlementaire*, juin 1933.

(3) *Revue d'Economie politique*, numéro cité, pp. 417-441.

(1) Cf. *Traité d'Economie politique*, tome III, p. 93.

taux des droits au fur et à mesure que les produits s'élaborent et s'approchent du parachèvement. L'expérience française actuelle apporte une confirmation à ces vues.

Nous disons : l'expérience française. Mais il est évident qu'elle n'est pas la seule, à l'heure présente, qui fasse ressortir l'inanité de pareils errements. En divers milieux internationaux règne une sorte de pharisaïsme qui consiste à accuser la France de tous les péchés d'Israël et notamment à lui reprocher d'accaparer l'or et de détenir le record de l'exclusivisme protectionniste. En analysant ici les effets de la politique douanière française, tels qu'ils nous sont exposés par des économistes et hommes d'affaires français, nous n'entendons nullement céder à cette mode envieuse et détestable. Il est patent que les initiatives protectionnistes ne sont pas toutes parties de Paris; il s'en faut de beaucoup. L'enquête de la *Revue d'Economie politique*, les travaux du Congrès des industries et commerces d'exportation en donnent des preuves à foison (1). Affolées par la crise, la plupart des nations du monde sont coupables de la formidable recrudescence du protectionnisme. L'étude de ce qui se passe dans un pays où les économistes parlent librement n'a été pour nous qu'un exemple. *Ab uno disce omnes.*

* * *

Il reste un dernier point à considérer, mais il est essentiel. Comment atténuer le fléau du nationalisme économique qui nous a ramenés à la stratégie du mercantilisme d'autrefois ?

Il serait intéressant, dans ce rapport, d'examiner de près les vœux adoptés par le Congrès de décembre. S'il est vrai que quelques-uns de ces vœux sont un peu contournés et que les affirmations en sont affaiblies par des mais, des si, des toutefois, le désir de la détente douanière en demeure la note dominante. Dans la préface de l'annuaire pour 1931 de *La France économique*, M. Charles Rist soulignait déjà le péril par une double déclaration : « Un jour viendra où les industries exportatrices, y compris les industries agricoles, devront prendre la tête d'un mouvement en faveur d'un abaissement des barrières douanières sans lequel elles mourraient par asphyxie. » Et plus loin : « L'isolement relatif de l'économie française ne l'a pas empêchée de subir fortement les effets de la crise. »

Qu'une voix aussi autorisée n'ait pas été écoutée davantage, cela prouve combien est puissante l'emprise des idées protectionnistes sur la mentalité de ceux dont le revirement eût pu venir. Aussi n'ose-t-on espérer que ce revirement soit proche, encore que le

(1) Voir aussi dans l'annuaire pour 1931 l'article de LAUFENBURGER, p. 819.

bien sorte souvent de l'excès du mal. Il faut reconnaître que les probabilités sont plutôt en faveur de mesures d'un ordre tout différent, témoignant d'une orientation nouvelle. Orientation qui se grefferait sur l'un des pires abus du temps présent, le contingentement, qu'elle corrigerait en lui conférant un caractère contractuel. M. Brocard, partisan déterminé d'un « protectionnisme organisateur et conciliateur qui facilite l'adaptation des économies nationales les unes aux autres », formule, si l'on ose ainsi dire, une prophétie dubitative : « Qui sait si les contingentements qui sont aujourd'hui des instruments d'obstruction et qui suscitent d'ailleurs de si grandes difficultés ne pourraient pas devenir, par un jeu bien mené de concessions mutuelles, des instruments de conciliation et de répartition méthodique fonctionnant parallèlement aux contingentements et aux répartitions des ententes de producteurs, et orientant leurs efforts, avec le concours de l'Etat, dans la même direction ? Ils réaliseraient ainsi des adaptations mutuelles, semblables à celles qui se sont produites spontanément, avec l'aide du temps, dans les économies nationales et qui permettraient, comme dans l'économie nationale, un abaissement progressif des droits de douane, puis leur suppression. » Mais cette méthode de négociation pourrait tout aussi bien, comme le fait très judicieusement observer M. Oualid, conduire à un monopole ou quasi-monopole de l'Etat sur le commerce extérieur (1). Le Danemark et la Suisse ont pratiqué, dit-il, un « contingentement orienteur », qui est « à mi-chemin de l'étatisation ». Certaines propositions tout récemment soumises à la Conférence économique internationale de Londres par l'un des délégués du gouvernement français impliquent à tout le moins la direction, par des accords entre Etats, de la production du blé, du vin, du bois et de diverses autres marchandises du grand commerce international. Mais est-ce vraiment une voie nouvelle ? On peut se demander si une prospérité de bon aloi, renaissant quelque jour, ne balayera pas tous ces cloisonnements minutieux comme ferait le vent du large !

Nous n'avons pu tout citer dans le présent article. Et nous sommes obligé de n'accorder *in extremis* qu'une simple mention à deux études de haute valeur pourtant : celles de M. Henri Truchy sur « Les ententes douanières » (2) et de M. Edgard Allix sur « La clause de la nation la plus favorisée » (3). De cette clause, M. Allix fait justement observer qu'en dépit de ses inconvénients inséparables de ses avantages, « elle assure aux Etats le bénéfice inappréciable de l'égalité de traitement ».

(1) *Revue cit.*, pp. 312-338.

(2) *Ibid.*, pp. 455-465.

(3) *Ibid.*, pp. 466-482.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(JUIN-JUILLET 1933.)

APERÇU D'ENSEMBLE.

La dernière chronique relative à l'activité économique de la Belgique (1) enregistrait un courant d'affaires légèrement meilleur pour l'ensemble de l'économie générale, courant que nous considérons comme plus vigoureux que celui qui s'était manifesté durant l'automne de 1932. Nous avons d'ailleurs pris grand soin de marquer, à la fois, le caractère atténué de l'amélioration constatée, la situation demeurée difficile de diverses industries (charbon, construction métallique, coton, verres de toute nature), les difficultés budgétaires, l'assoupissement prolongé de l'esprit d'entreprise et le marasme du marché des capitaux, enfin le caractère particulier de la reprise qui se traduit par une augmentation du volume de la production et des ventes, cependant que les prix restent stationnaires.

Nous pouvons signaler aujourd'hui que l'amélioration constatée s'est maintenue dans l'ensemble, que le volume de la production a continué à s'amplifier légèrement et graduellement, bien qu'avec certains à-coups.

Mentionnons d'abord le changement d'attitude des producteurs : au découragement se substitue graduellement une confiance nouvelle, encore fort ombrageuse, mais qui se raffermir petit à petit.

Pendant la période de prospérité, les producteurs, à quelque catégorie qu'ils appartenissent, étaient habitués à voir se gonfler prix, salaires et profits, accoutumés à ce que le crédit leur soit distribué généreusement, ce qui permettait des extensions incessantes d'outillage. L'adaptation de l'économie aux hauts prix peut n'être pas toujours très satisfaisante : dans son ensemble, elle est relativement aisée. Lorsque les mouvements se sont retournés, les entreprises se sont trouvées devant une situation nouvelle : réduction de la marge du profit, commandant des ajustements nombreux et compliqués, charge croissante des engagements financiers.

Il semblait, au premier examen, qu'une économie adaptée aux prix et salaires élevés, à des impôts lourds, devait se trouver paralysée par l'abstention des consommateurs. Et, de fait, la plupart des économies nationales ont réagi violemment, par des mesures protectionnistes, dont la plus dangereuse est bien le contingentement, fermant irrévocablement les marchés. On peut dire que la phase de crise, précédant la dépression, a été particulièrement violente et a été aggravée par un immense malaise social dans maints pays.

(1) Cfr. *Bulletin* du 10 juillet 1933.

Mais, graduellement, on a pu constater que l'économie contemporaine restait beaucoup plus souple qu'on aurait pu le penser. Si la situation des producteurs de matières premières — mines et agriculteurs — demeure profondément difficile, celle des transformateurs s'est trouvée automatiquement améliorée par le bas prix des produits à transformer. Les ajustements de salaires ont suivi, facilités par le chômage et par la baisse du coût de la vie. Puis, on a pu constater qu'indépendamment des charges de capital qui subsistent dans la plupart des cas, les améliorations techniques, qui en avaient été la cause, amenaient elles aussi des possibilités de compression des prix de revient industriels. Nous ne citerons que quelques exemples. Le coût de la production de la tonne de houille est descendu bien au-dessous des prix d'avant-guerre. Celui des mines de notre Campine est parmi les plus bas du monde. L'industrie chimique belge, fortement développée depuis 1920, a traversé une période fort difficile de non-utilisation de l'outillage ; certaines entreprises se sont trouvées dans une situation dangereuse. Cependant, on nous apprend qu'alors que les cours actuels des produits azotés ne représentent pas plus d'un tiers des prix d'avant-guerre, les grandes entreprises belges de produits chimiques travaillent à nouveau avec un léger bénéfice. C'est évidemment une conséquence des améliorations, parfois si onéreuses, de l'outillage.

Les machines introduites dans l'industrie de la chaussure ont fait passer celle-ci du stade artisanal ou manufacturier à celui de la grande entreprise mécanisée. Pour cette raison, l'industrie belge de la chaussure a fort bien résisté à la concurrence étrangère et sa production, plus soignée, se vend à des prix plus bas qui retiennent l'acheteur.

Dans l'industrie du caoutchouc, tant en ce qui concerne les pneus que les objets de minime importance (souliers, jouets d'enfants, etc.), des machines nouvelles ont permis à la production belge de satisfaire, à bas prix, des besoins que, seuls, les producteurs étrangers pouvaient contenter.

La concurrence japonaise, en apparence si redoutable, grâce à la dépréciation du yen, à l'utilisation des machines et à des salaires extrêmement bas, n'est pas insurmontable, on le sait, aujourd'hui. La qualité de ses produits peut être atteinte et dépassée et, pour les cotonnades, la faïencerie et les objets de caoutchouc, l'industrie belge est, désormais, en mesure de s'adapter à ses prix.

Dans l'industrie de l'acier, l'abaissement réalisé

dans les prix de revient des usines bien outillées est considérable et permet de travailler aux prix de vente actuels pour peu que les quantités produites soient suffisantes.

On commence à constater que, à travers des vicissitudes financières parfois fort pénibles, les entreprises sont désormais à même d'abaisser les prix de revient; que la comparaison traditionnelle avec ceux d'avant-guerre perd de plus en plus de sa pertinence; qu'il est désormais possible de faire face, avec des moyens nouveaux, à des conditions nouvelles. Cette remarque est particulièrement de saison en ce qui concerne les produits de consommation. Il n'est donc pas surprenant que la mentalité des producteurs soit plus optimiste. Et l'on ne peut que souhaiter une fois de plus que la plasticité de l'économie belge ne soit pas diminuée par des mesures de protection et de contingentement.

Le marché intérieur a été très résistant: nous l'avons noté chaque fois que nous en avons des preuves. De leur côté, après avoir subi de véritables effondrements, les marchés extérieurs se raniment quelque peu. La dévalorisation des monnaies les plus importantes, livre et dollar, le protectionnisme intense des Etats-Unis et de l'Angleterre se sont révélés des obstacles très sérieux mais non infranchissables, et l'on constate que, vers les Etats-Unis et l'Angleterre, le volume de certaines exportations se gonfle à nouveau. On le verra dans la suite de cet exposé.

Enfin, phénomène à noter, les marchés les plus sensibles — l'Amérique latine, l'Orient, l'Europe méridionale — sont moins fermés. Les exportations vers « des pays non dénommés » revêtent une importance que nous avons déjà soulignée, et qui va s'amplifiant. Certes, ce sont des marchés assez fantasques, étroitement soumis aux vicissitudes des récoltes et des monnaies, des marchés qui exigent de la prudence, des prix peu élevés; mais ce sont tout de même des débouchés: ils ont bien leur importance en une période de dépression, où le producteur doit mettre tout en œuvre pour trouver à écouler sa marchandise.

Par suite de la crise de surcapitalisation, le marché du Congo demeure fort étroit; la situation financière des entreprises coloniales est difficile, ce qui se marque par de fréquentes réductions de capital; il semble bien que la production coloniale, coton, café, cuivre, se maintient beaucoup mieux que celle de la concurrence. Les prix sont peu rémunérateurs, il est vrai, mais les entreprises vivent et produisent, ce qui est l'essentiel.

Ajoutons que, dans l'état actuel de la conjoncture du Congo, les besoins d'outillage nouveau demeureront encore longtemps modérés, mais il ne faut point voir dans la possession d'une colonie les seuls avantages commerciaux: ils s'intègrent dans un ensemble de relations souvent fort complexe.

* * *

La reprise est donc indiscutable, si elle est modérée et lente; elle est plus ferme qu'aucune de celles observées depuis trois ans, sans être cependant encore

bien assurée. C'est ainsi que juin a, sans conteste, été plus favorable que juillet.

Cependant, dans les à-coups d'une période de dépression, l'attention doit se porter sur le sens du mouvement, non sur les fluctuations du moment. Dans le cas présent, ce mouvement se traduit par une augmentation du volume de la production.

Pourtant, il s'en faut que les diverses industries soient également partagées.

On peut faire à cet égard des distinctions bien nettes: si la métallurgie lourde reste stationnaire, la petite métallurgie — fonderie, appareils de chauffage, tuyaux, etc. — est bien occupée. Les usines à zinc augmentent leur production et rallument quelques fours. Les cokeries bénéficient d'une reprise incontestable et, notamment, de la conquête de nouveaux débouchés.

Toute l'industrie du verre subit un mieux général, qui se traduit par un écoulement plus aisé des stocks, le rallumage de fours, notamment en verrerie et en gobeletterie mécanique. En mai et juin, la situation des glaciers s'est également consolidée. Si la demande intérieure de ciment fléchit, la demande extérieure est plus active et les indices de production sont plus élevés qu'il y a un an. Les carrières et marbreries écoulent aussi leur production en quantités plus fortes.

Dans les industries chimiques, on constate un léger mieux. La situation des industries textiles est fort inégale. La situation des Etats-Unis, les fluctuations des monnaies et un suroutillage général maintiennent la dépression profonde du coton. Par contre, le lin, la laine et le jute, ainsi que les tapis bon marché et les tissus en soie artificielle, bénéficient d'une reprise nette qui, dans certains cas, va jusqu'à l'activité normale. Pour la laine, la hausse rapide des prix sur les marchés d'origine contribue fortement à la reprise et à la réduction des stocks. Dans le domaine de l'habillement, l'industrie de la chaussure et celle de la ganterie sont beaucoup plus actives; il en est de même de l'industrie du cuir en général. Notons la reprise dans la fabrication des brosses, dans certaines spécialités de la papeterie, dans la fabrication des huiles, dans l'industrie du caoutchouc. On est au courant de la hausse des prix du diamant et de la diminution du chômage dans cette branche du commerce de luxe.

Le prix des bois s'est relevé, ce qui améliore la situation financière des communes disposant encore de forêts communales. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs été autorisées à procéder à des coupes extraordinaires, hors de saison. Les adjudications ont été bonnes.

Enfin, l'industrie de la pêche maritime a fortement augmenté sa production, sans améliorer toutefois une situation financière extrêmement difficile.

L'industrie touristique, secondaire en Belgique, mais qu'il ne faut pas négliger dans nos observations, est dans une situation fort inégale: les palaces sont déserts, en liquidation, grevés de charges hypothécaires. Les petites exploitations, réservées à un public modeste, sont au contraire assez activement

occupées. Le malaise de l'industrie touristique n'est d'ailleurs pas niable : le public dépense moins et se livre à des achats somptuaires plus rares; le goût du « camping » et les excursions en automobile et en autocar écourtent les séjours à l'hôtel. Enfin, il faut tenir compte, surtout au littoral, de la multiplication frappante des homes de vacances fondés par de grandes entreprises pour leur personnel, par des syndicats, par des coopératives, des associations professionnelles, des pouvoirs publics; si l'industrie hôtelière en est quelque peu lésée, les commerçants des lieux de villégiature sont moins à plaindre.

Voyons quelles sont, par contre, les industries qui demeurent affectées par la crise.

Il faut citer, en premier lieu, les charbonnages du Borinage et l'industrie cotonnière.

Le bassin du Borinage est devenu une zone charbonnière marginale, dont l'exploitation n'est rémunératrice qu'en période de prix élevés dus, par exemple, à des grèves dans d'autres pays. Ceci sans préjudice de certaines exceptions. La crise actuelle, qui aggrave le malaise endémique de l'industrie mondiale du charbon, a amené la fermeture de certains puits, des abandons d'exploitations, un chômage accentué dans certaines agglomérations où l'extraction du charbon constitue une occupation presque exclusive.

La misère des familles de mineurs est grande dans le bassin et une commission parlementaire va entreprendre une enquête sur cette pénible situation. On se souvient que c'est dans le Borinage qu'il y a un an des grèves sérieuses ont éclaté. Depuis, la région est demeurée effervescente.

Comme pour le charbon, la crise du coton est complexe : crise de structure et crise de conjoncture se recouvrent ici aussi.

Les papeteries du centre du pays, adonnées aux fabrications courantes, subissent la concurrence des usines suédoises qui transforment sur place la pâte de bois scandinave que nos entreprises doivent importer. L'industrie de la construction métallique continue à végéter, heureuse des commandes des chemins de fer belges qui garnissent seules ses carnets.

Nous avons signalé à diverses reprises la prospérité relative de l'industrie du bâtiment; cette prospérité fléchit actuellement et l'on en trouve des preuves dans la diminution de la demande de ciment et dans l'augmentation du chômage.

Dans les industries alimentaires, les fabriques de conserves, les brasseries et les meuneries voient fléchir leur production. Enfin, les armements belges sont dans une situation difficile; une grande partie de leur flotte est en chômage; l'âge moyen des unités est élevé et le tonnage moyen inférieur à celui des flottes modernisées. Cependant, les croisières touristiques entreprises par les grandes unités du principal armement compensent quelque peu le ralentissement du trafic des passagers vers le Congo. Comme dans la plupart des pays, les compagnies de navigation

aérienne de Belgique et du Congo sont dans une situation peu prospère, malgré les subsides de l'Etat.

La situation de l'agriculture est fort discutée. Les contingentements ont mis la production à l'abri de la concurrence extérieure, mais les mesures prises par la France, l'Angleterre et l'Allemagne envers les exportations d'œufs, de légumes, etc., paralysent le commerce extérieur dont les nouveaux débouchés sont incertains.

Les récoltes sont belles et la température les a favorisées, mais une épizootie de stomatite aphteuse paralyse les transactions animales dans plusieurs régions. La consommation intérieure des œufs est satisfaisante.

Au cours du mois sous revue, le chômage se résorbe lentement, indépendamment des mesures plus sévères de contrôle des assurés recevant des indemnités. Il y avait respectivement, au 31 décembre 1930, 1931 et 1932 : 63.540, 129.380, 171.028 chômeurs complets et 117.519, 164.099, 155.669 chômeurs partiels, soit au total 181.059, 293.479, 326.697 ouvriers ou employés n'ayant plus de travail régulier. La statistique nous dit encore que la moyenne des jours chômés par mille ouvriers et par semaine, soit pour 6.000 journées de travail, fut environ, pour les années 1930, 1931 et 1932 respectivement, de 317, 850 et 1.380. Le point culminant du chômage fut atteint en février 1933, où le nombre de journées chômées atteignit 1.593. A la même époque, le nombre des chômeurs complets était de 201.305 et celui des chômeurs partiels, de 185.052, soit au total 386.357. Les chiffres de juin 1933, qui viennent de paraître, sont les suivants : chômeurs complets, 145.000; chômeurs partiels, 156.000; total : 301.000. Par rapport à février 1933, le nombre de chômeurs complets a diminué de 56.000; celui des chômeurs partiels, de 29.000, soit un total de 85.000; le nombre de journées chômées a rétrogradé de 1.593 à 1.022 par mille ouvriers et par semaine, soit un recul de 35 p. c. environ.

* * *

Le relèvement des cours des valeurs cotées à la Bourse de Bruxelles est attesté par les données suivantes :

Indice de la Bourse de Bruxelles.

100 = 1 ^{er} janvier 1928		Actions
1932	Cours le plus haut : mars	39
	Cours le plus bas : juin-juillet	30
1933	1 ^{er} janvier	37
	1 ^{er} août	37
1933	Cours le plus haut : janvier-juillet-août ...	37
	Cours le plus bas : avril	30

D'autre part, le marché des capitaux demeure fort calme.

Marché des capitaux.

(Milliers de francs.)

	Total des émissions d'actions (montant libéré)	Réductions	Liquidations et fusions	Emissions d'obligations
6 premiers mois de 1931.....	1.078.288	268.347	546.886	606.243
6 premiers mois de 1932.....	917.342	964.426	884.352	144.750
6 premiers mois de 1933.....	620.263	629.189	327.214	39.617

Le rendement des sociétés par actions.

(Milliers de francs.)

	Total des capitaux versés	Total des bénéfices	Total des pertes	Total des dividendes
6 premiers mois de 1931.....	28.148.171	3.508.364	631.573	2.275.626
6 premiers mois de 1932.....	27.700.333	2.240.874	1.081.958	1.545.997
6 premiers mois de 1933.....	27.633.811	1.848.621	1.136.873	1.311.439

Le rendement des industries, considérées comme un tout, demeure donc des plus faible et la situation favorable de quelques industries ne permet nullement d'en inférer que la marge de profit de l'économie nationale n'est pas notoirement insuffisante. On peut prévoir une amélioration lente et graduelle du taux du profit, due pour une part aux nombreuses réductions de capital qui, de 1931 à 1933 (six premiers mois), s'élèvent à un total de 2.842 millions, les liquidations et fusions portant sur un montant total de 3.580 millions. Mais la réduction du profit est normale et conforme à tout ce que l'on sait des crises antérieures. Répétons que l'amélioration sera avant tout sensible dans le volume de la production et non dans les prix.

Enfin, la balance du commerce, qui s'établissait à 98,10 p. c. en juin 1932, s'est fixée à 97,67 p. c. en mai 1933 et à 96,09 p. c. en juin 1933, situation par conséquent légèrement moins favorable.

* * *

A l'occasion de la Conférence de Londres, le gouvernement belge a été amené à définir sa position à l'égard du maintien de l'étalon-or. Avec les six autres puissances — France, Suisse, Pays-Bas, Italie, Pologne et Lituanie — formant le bloc de l'or, la Belgique est décidée à maintenir le régime de la libre convertibilité. La situation technique de la Banque Nationale est favorable à cette politique : son encaisse métallique s'élève à 13.449 millions au 17 août 1933, et représente, à cette date, 68,23 p. c. des engagements à vue.

Le Ministre des Finances procède en ce moment à la préparation du budget de 1934. Les restrictions en vigueur au sujet des dépenses seront maintenues et aucun allègement d'impôt ne paraît possible en ce moment. Il est vraisemblable que l'équilibre budgétaire sera atteint, ou que, s'il ne peut l'être, le recours à l'emprunt sera modéré.

L'INDUSTRIE.

LA HOUILLE ET LE COKE.

L'industrie du charbon est une des plus touchées parmi les branches de l'économie nationale. En dépit d'une réduction assez sensible du nombre des ouvriers occupés, de 152.000 en 1931 (moyenne mensuelle) à 135.000 en juin dernier, les stocks recommencent à s'élever. Ils avaient atteint 4.062.000 tonnes en juin 1932, à la veille des grèves. Après celles-ci, ils étaient tombés à 1.999.000 tonnes en novembre de la même année. Depuis lors, suivant une progression assez rapide, ils ont atteint 3.075.000 tonnes en juin dernier. L'écoulement des charbons industriels demeure difficile. Celui des combustibles domestiques est plus aisé; il est cependant loin d'être satisfaisant et les « primes d'enlèvement », qui sont des rabais aux acheteurs s'approvisionnant pendant l'été, semblent avoir eu un effet stimulant moindre que d'habitude. Les maîtres de charbonnages se plaignent de la concurrence étrangère, bien que les contingentements leur assurent une certaine protection.

L'exportation de charbons belges, par contre, a légèrement augmenté.

On constate la persistance de l'amélioration de la production du coke, amélioration liée à celle de la métallurgie lourde. De juillet à décembre 1932, la production du coke a passé de 327.000 tonnes, chiffre très bas, artificiellement comprimé par les grèves, il est vrai, à 389.000 tonnes. Puis, on a constaté un léger fléchissement en janvier et en février, suivi de mouvements assez inégaux, mais marquant, de toute façon, une amélioration de la production.

Celle-ci est due aussi bien à des demandes extérieures qu'à des besoins du marché national. Les exportations sont régulièrement légèrement supérieures à celles de 1932 et les débouchés acquis. — France, Suède, Norvège, etc. — sont conservés. L'Italie commence à passer des ordres aux cokeries belges.

La Suisse a réduit de 75 à 50 p. c. des importations de 1931 ses achats de combustibles belges.

LES MÉTAUX ET LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

Divers facteurs agissent en ce moment sur la situation de la métallurgie, dont le moindre n'est pas l'ouverture des comptoirs du cartel international de l'acier. Après la reprise de l'automne 1932, reprise caractérisée par l'augmentation de la production d'acier, la métallurgie lourde a connu une période plus calme, mais nettement plus favorable que celle précédant l'augmentation de la production. Si l'on consulte actuellement les statistiques des quantités produites et des prix, on constate que, contrairement à ce qui se passe dans les autres industries, ce sont les cotations qui se relèvent, les quantités restant subordonnées aux répartitions du cartel. Or, comme la Belgique avait maintenu une production relativement élevée pendant la période de concurrence libre, il était logique de prévoir que les quantités produites ne se relèveraient guère.

Cependant, le nombre des hauts fourneaux en activité, qui est actuellement de 35, se maintient supérieur à celui des mois d'août et septembre 1932 (33), mais demeure inférieur à celui des mois de décembre et janvier (37). Mais on signale que certaines usines vont ralentir incessamment des fours.

Les marchés du Japon, des Indes et de l'Argentine sont parmi les plus actifs; les ventes en Amérique latine sont grevées d'un relèvement de prix de 5 à 10 livres sterling à la tonne, afin de compenser la perte d'intérêt occasionnée par les longs délais de paiement auxquels ces pays restent fermement attachés.

Ce sont les poutrelles et les tôles fines qui sont demandées; quant aux barres, elles bénéficient d'un courant satisfaisant de commandes. La cartellisation intérieure de la sidérurgie belge se poursuit. Quatre sociétés ont constitué l'Union Commerciale Belge de Métallurgie, au capital de 1.000.000 de francs, avec la participation de laminoirs. L'Union répartira les commandes reçues par le groupe. D'autre part, a été créé sous forme de société coopérative au capital de 5 millions, le « Comptoir de Vente de la Sidérurgie Belge », groupant les usines métallurgiques du pays et travaillant avec le Cartel International de l'Acier, en ce qui concerne les exportations.

L'organisme fonctionne depuis le 1^{er} juin. Le Comptoir se réserve le droit de ne pas répartir les commandes entre les diverses usines aux vœux des clients.

Si nous considérons maintenant la métallurgie moyenne — tôleries, boulonneries, fonderies —, nous emporterons une impression favorable: en boulonnerie et en tôlerie, le chômage a diminué. Les commandes de tuyaux et d'appareils de chauffage sont intéressantes. Le pays et la Hollande commandent des quantités importantes d'appareils de chauffage.

Il est à remarquer que l'extension rapide du chauffage central ne restreint pas la fabrication des poêles

dans la proportion que l'on pourrait craindre. Les limites économiques et rationnelles de l'emploi du chauffage central sont bien déterminées et les poêles trouvent encore leur emploi, surtout à mesure que les classes populaires accordent plus d'importance au chauffage de leurs habitations.

A mesure que les avantages du chauffage central apparaissent, les fabricants de poêles et cuisinières, stimulés par les exigences de la clientèle, perfectionnent grandement leurs produits: apparence meilleure, récupération des gaz de combustion, adaptation d'ailettes et élargissement de la surface chauffante, production d'eau chaude, etc. La concurrence du chauffage central a amené des perfectionnements plus rapides que ceux qui seraient nés de la concurrence pure et simple entre les différentes marques de poêles.

Construction métallique.

Dans cette branche d'industrie, on ne peut que signaler la prolongation du marasme. Les industriels attendent de nouvelles commandes des chemins de fer belges, mais le nombre des véhicules sera probablement inférieur de 20 à 30 p. c. à celui mis en adjudication en 1932. Des diverses régions du pays où sont installés des ateliers de construction, on recueille des plaintes nombreuses, le chômage ne s'atténue pas. Les commandes de l'étranger sont rares et, souvent, les industriels doivent les rejeter, vu la faible solvabilité des acheteurs ou les incertitudes monétaires.

On signale cependant qu'un petit atelier de construction fabriquant des machines à damer et lisser les routes en béton est en reprise très nette. C'est que la technique de la confection des routes évolue par suite de l'emploi de procédés nouveaux. Tôt ou tard, la machine fait son apparition et crée ainsi une activité nouvelle pour les constructeurs. La machine à damer assure une plus grande régularité dans la préparation du revêtement. Des travaux d'utilité publique, qui n'eussent jamais été envisagés s'ils avaient dû être entrepris à la main, sont actuellement en cours d'exécution, occupant par là même, directement et indirectement, une main-d'œuvre qui, autrement, serait réduite au chômage.

Mais, en matériel de confection de routes, il existe certainement du suroutillage, notamment en ce qui concerne les rouleaux-compresseurs employés pour les routes en ballast. Aux heures de la plus grande activité, le suroutillage était déjà évident; aujourd'hui que le ciment et d'autres matériaux se substituent au ballast, le chômage des rouleaux à vapeur est considérable et onéreux pour les entrepreneurs. Par contre, les rouleaux automobiles employés au goudronnage se multiplient progressivement.

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

Les industries extractives se trouvent, en général, dans une situation plus favorable que l'an dernier.

Les carrières de porphyre toutefois souffrent de la concurrence des carrières de Suède et des importations massives de graviers et sables du Rhin favorisées par les bas prix des frets maritimes et fluviaux. La déva-

luation de la couronne favorise aussi les exportations suédoises et c'est ainsi que, malgré la réduction des travaux de voirie en Belgique, les importations de pavés de Suède sont en augmentation marquée : 35.072 tonnes pour les six premiers mois de 1933 contre 18.979 tonnes pour la période correspondante de 1932.

Dans l'ensemble, les carrières de porphyre travaillent, dit-on, à 55 p. c. de leur capacité. Plusieurs sièges d'exploitation sont arrêtés et on appréhende pour l'hiver une aggravation du chômage.

Les carrières de la vallée de la Meuse et celles situées sur les affluents connaissent une activité meilleure; les commandes de grès et de petit granit se sont améliorées; l'industrie du marbre de l'Entre-Sambre-et-Meuse demeure occupée, principalement par la Hollande. Les acheteurs néerlandais font enlever par camions automobiles les blocs de marbre scié.

La situation des cimenteries marque une légère amélioration. Toutefois, comme nous l'avons dit plus haut, le ralentissement de l'industrie de la construction affecte quelque peu les industries tributaires. L'indice d'activité pour les derniers mois connus est le suivant :

	1932	1933
Mai	45,87	54,72
Juin	52,—	54,—

Les débouchés demeurent essentiellement mouvants. Le marché irlandais a quintuplé ses commandes d'une année à l'autre. Le débouché hollandais se maintient, mais, grâce à la dévaluation du dollar, la concurrence américaine a conquis des positions en Amérique latine.

Les prix du ciment Portland artificiel oscillent, sur le marché intérieur, autour de 100 francs la tonne; à l'exportation, on cote fr. franç. 28,50 par baril de 180 kg. fob Anvers.

Les pourparlers relatifs à une entente nationale des cimentiers ne font que des progrès nominaux. La cartellisation des cimenteries Portland artificiel et des fabriques de ciment de laitier soulève, en effet, de nombreuses difficultés.

Les fabriques de produits céramiques et réfractaires sont toujours dans une situation difficile, selon la *Revue belge des Industries verrières, céramiques et de l'Emballerie* de juillet 1933.

LES VERRES ET LES GLACES.

Les diverses sections de l'industrie du verre, si longtemps dans une situation des plus critique, bénéficient depuis deux mois d'une reprise qui mérite d'être signalée.

Une hausse des prix du verre à vitres en Angleterre a permis d'y faire des livraisons et la Chine a également passé des commandes. L'accentuation des ordres a incité l'Union des Verreries Mécaniques Belges à remettre à feu une nouvelle division : celle des Hamendes, portant ainsi à cinq celles qui sont actives.

Elle avait envisagé de porter ce nombre à six, mais elle procède d'abord à l'écoulement de ses stocks.

De même, en gobeletterie, la situation est beaucoup plus satisfaisante. La société anonyme « Gobeletterie Edmond Paul », à Neufvilles, a remis un deuxième four en marche et l'usine de Soignies de la « Compagnie Internationale de Gobeletterie Inébréchable », dont les débuts avaient coïncidé avec la crise, travaille à plein rendement depuis mai, produisant 40.000 gobelets par vingt-quatre heures. La « Gobeletterie Nationale de Familleureux » a également rallumé un second four. Dans le Borinage, une gobeletterie chôme complètement, mais on va en rallumer une autre.

Si l'Angleterre a fourni un volume de commandes assez satisfaisant, il importe de signaler que le Maroc, les Indes, l'Orient reviennent également sur le marché, ainsi que les pays « non dénommés ». Les ordres reçus assurent du travail pour plusieurs mois, mais les prix demeurent toujours bas et des tentatives de les relever ont échoué. Les commandes portent surtout sur des articles de stock.

La mévente des bouteilles ainsi que l'importance des stocks pèsent sur l'activité des bouteilleries belges, fortement cartellisées, ainsi qu'on ne l'ignore pas. Aussi, deux des usines du cartel ont-elles signé une convention de deux ans, par laquelle elles concentrent dans l'une d'elle la faible production autorisée par le Comptoir. En flaconnerie, un conflit de salaires touche toutes les usines. La situation des glaceries est également plus stable.

En mai et en juin, on a pu constater une stabilisation des prix et un accroissement des ventes. Le débouché américain qui, avec sa consommation active de glaces d'automobiles, avait été une des causes du suroutillage actuel, demeure fermé, sauf pour les glaces de grande dimension. Le prix de revient des glaceries belges leur permettrait de faire une concurrence active aux usines des Etats-Unis si la législation douanière venait à se modifier.

LE BOIS ET L'AMEUBLEMENT.

On enregistre une hausse des prix des bois, sauf en ce qui concerne les bois de mine, qui se ressentent toujours de la crise charbonnière.

La situation de l'industrie du meuble reste toujours précaire. Par contre, la marche des fabriques de brosses est satisfaisante. Cette industrie parvient à se maintenir sur les marchés extérieurs.

LES TEXTILES.

La laine.

L'industrie de la laine marque, depuis mai, une reprise indéniable, qui se base sur le mouvement des prix et des quantités sur les marchés d'origine. Juin, mois généralement caractérisé par un ralentissement saisonnier, a connu cette année une très grande activité. On signale à Londres, pour les enchères du 4 au 21 juillet, une hausse de 20 p. c. pour les mérinos et de 15 à 20 p. c. pour les croisés par rapport à la clôture de fin mai.

Les stocks sur les marchés d'origine, les stocks des peignages continentaux indiquent une situation favorable à la continuation de l'activité, que ne semble pas devoir influencer un fléchissement du terme et des prises de bénéfices.

Les ventes sur la place de Verviers ont été très brillantes en juin : en laines lavées, en déchets et peignés.

Cependant, le prix de vente des peignés et des fils ne suit qu'avec retard la hausse de la matière première, ce qui se produit assez fréquemment en cas de hausse rapide de cette dernière.

La situation des entreprises est devenue beaucoup plus favorable et la production s'est fortement élevée. On constate depuis quelques années un déplacement des entreprises lainières vers le pays flamand. On en voit une des raisons dans les difficultés qui surgissent fréquemment entre les entrepreneurs et la main-d'œuvre verviétoise, dont les qualités professionnelles sont, par ailleurs, fort appréciées.

C'est ainsi que des entreprises verviétoises ont des usines à Diest, Bruxelles, Malines, Eecloo ou Tournai, sans compter des participations financières dans des peignages d'Hoboken et d'Eecloo.

La situation de la bonneterie, dispersée dans tout le pays, comme on le sait, est également plus favorable, bien que les prix de vente soient en retard sur ceux des fils, la clientèle résistant de son mieux à la hausse ainsi qu'il est compréhensible après une période de baisse prolongée.

Le coton.

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction de la présente chronique, c'est l'industrie du coton qui, parmi les autres, demeure la moins touchée par le mouvement général de reprise qui s'est dessiné.

Les fluctuations du dollar et les nouvelles relatives à l'intervention du gouvernement américain dans la réduction de la superficie plantée, les prévisions sur les récoltes, la brusque dépression des matières premières à New-York après un relèvement rapide, ont contribué à agiter les prix de la matière brute. Fin juin, on enregistrait une hausse qui ne s'est pas maintenue. Elle n'a eu sur la situation des filatures et des tissages belges qu'une influence modérée, le prix des tissus ne suivant qu'avec retard celui de la matière première.

Les tissages, ne pouvant actuellement obtenir aucun relèvement des prix de leurs acheteurs, sont eux-mêmes dans l'impossibilité de payer pour les filés des prix influencés par le mouvement général des cotations.

Pendant le mois de juin, les acheteurs de filés de coton n'ont donc guère suivi le mouvement de hausse de la matière première et ont manifesté assez peu de confiance dans la durée du mouvement. Cependant, les expéditions, notamment à l'exportation, ont été assez satisfaisantes et ont suffi à prévenir l'alourdissement des stocks. Les Pays-Bas ont fait quelques commandes.

Durant le mois de juillet, l'attitude de méfiance des acheteurs à l'égard du mouvement des prix a persisté et ni le volume ni le prix des affaires traitées ne sont

considérés comme satisfaisants par les producteurs. Il est vrai que, pour le moment, intervient le ralentissement saisonnier des transactions.

On constate une légère reprise des tissages et, en juin, le chiffre d'affaires a été supérieur, pour certaines usines, à celui du mois précédent, résultat qui n'avait plus été atteint depuis longtemps. A nouveau, le mois de juillet a marqué une certaine réaction, due en partie d'ailleurs à la morte-saison.

Dans les tissages de la région de Courtrai, les tissus pour ameublement bénéficient d'un meilleur courant d'ordres, et les usines semblent à même de couvrir désormais leurs frais généraux.

L'activité des triages de chiffons est bonne. La situation demeure inchangée dans les blanchisseries de fils, dans les teintureries et dans les usines pour apprêt, mais une amélioration s'est fait jour et se maintient dans les fabriques de navettes et de bobines, dans les fabriques de velours et de tapis. Il s'agit surtout d'un produit très modeste, le tapis de coton du Pays de Waes, qui, en raison de son bon marché, trouve à s'écouler assez facilement.

Dans le courant du mois de juin, l'industrie textile de la région de Renaix a consolidé la légère amélioration que nous avons déjà signalée. Le volume de la production est plus élevé qu'il y a un an et les prix sont plus fermes, quoique très disputés encore.

On constate que les demandes de prix de l'Angleterre deviennent plus nombreuses et le moment semble n'être plus très éloigné où il sera de nouveau possible d'exporter vers ce pays. La place de Renaix avait été très ébranlée par les événements financiers survenus sur ses principaux marchés d'exportation. Actuellement, on enregistre un assainissement graduel qui permet de penser que la période la plus critique a été traversée.

Le lin.

Le marché des lins est très calme, la récolte de l'année dernière étant presque complètement écoulée. Les transactions sont réduites. La situation des filatures de lin ne s'améliore pas, les entreprises se tenant toujours au chômage concerté de 50 p. c. Cependant, les tissages manifestent plus d'activité.

Certaines usines ont remis en marche une partie de leur matériel; d'autres ont augmenté la production dans des proportions de 20 à 30 p. c.

Les industriels considèrent que la fabrication dans les conditions actuelles n'est pas rémunératrice, mais qu'elle permet d'entretenir la clientèle et de reprendre au travail un bon nombre d'ouvriers chômeurs.

Du Courtrais et de la région de Roulers, on signale que des commandes de toile émanant des Etats-Unis sont reçues en nombre plus grand que d'habitude. Les ordres à l'exportation ont été plus nombreux au mois de juin, mais un nouveau ralentissement s'est fait jour au mois de juillet.

Le jute.

Pendant le mois de juin, ainsi que durant juillet, les filatures de jute ont bénéficié d'une activité satisfaisante; leurs carnets, bien garnis, ont enregistré de nou-

veaux ordres et le chômage est peu important. Dans les tissages, la situation est plus favorable encore; le chômage serait nul et l'outillage marcherait à plein rendement.

LES PEAUX ET LES CUIRS.

Le marché du cuir voit les prix se relever, à travers des périodes de fluctuations dans les deux sens qui n'empêchent pas la tendance fondamentale d'être ferme. Les achats importants des Etats-Unis sur le marché de Buenos-Aires ont contribué au maintien de ce courant.

On ne constate aucun chômage dans les tanneries du centre du pays. L'animation est également plus grande dans les exploitations de l'Est. En juin, les tanneurs ont enregistré un chiffre de ventes qui n'avait plus été atteint depuis longtemps; par la suite, une certaine réaction s'est marquée dans les prix. Dans les fabriques de chaussures de la région d'Iseghem, et bien que l'on traverse une période de ralentissement saisonnier, l'activité reste soutenue, à un niveau de production plus élevé, depuis avril, que durant la période correspondante de 1932. Les fabriques d'Iseghem orientent de plus en plus leur activité vers les qualités supérieures de chaussures.

L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE.

Après avoir connu une période vraiment critique, l'industrie du diamant commence à se relever, ainsi qu'en témoignent les prix et la diminution du nombre des chômeurs. Le prix du diamant aurait atteint son niveau le plus bas au mois de juillet 1932. D'août à octobre 1932, les prix haussèrent de 20 à 40 p. c.; puis, de janvier à mars 1933, ils rétrogradèrent de 10 à 20 p. c., suivant la qualité des pierres mises en vente; d'avril à la mi-juillet, eut lieu un nouveau raffermissement de 15 à 25 p. c. et pendant cette dernière période, le volume des affaires se développa sensiblement. On voit donc qu'à travers des mouvements de prix fort gênants pour le commerce, se dessine malgré tout une tendance à la hausse. Les intéressés sont portés à croire que des placements en diamants ont été faits à nouveau par des particuliers et des commerçants émus par les fluctuations du dollar et par la situation, un moment tendue, du florin.

Le redressement de l'industrie belge et hollandaise du diamant est dû également, pour partie, à l'attitude prise par les groupements professionnels: en 1929, la Belgique occupait 28.000 ouvriers; la Hollande, 6.000 et l'Allemagne environ 1.000. Depuis lors, quelques milliers d'ouvriers ont abandonné le métier.

En 1932, la main-d'œuvre occupée était de 5.000 ouvriers en Belgique, de 600 en Hollande et de 3.500 en Allemagne. Au début de 1933, il y avait au travail: en Belgique, 3.500 à 4.000 ouvriers; en Hollande, 800 ouvriers et en Allemagne, 4.500. La main-d'œuvre établie en Allemagne était alimentée exclusivement par les industriels établis en Belgique et en Hollande.

On pouvait craindre que, cet usage s'amplifiant, l'industrie ne continue à se déplacer vers l'Est et ne

soit suivie un jour par le commerce. Les intéressés ont mis tout en œuvre pour conjurer ce danger. Ils y ont été aidés par les récents événements d'Allemagne et par la recrudescence d'antisémitisme dans ce pays. Après s'être livrés en commun à l'étude de la question, les centres d'Amsterdam et d'Anvers recoururent au seul moyen de défense efficace: ils décrétèrent l'interdiction, pour tous les diamantaires établis en Belgique et en Hollande, de faire tailler leurs diamants bruts à l'étranger.

Cette décision fut prise par les bourses diamantaires, dont les membres se sont prononcés à 97 p. c. des voix en faveur de la mesure. Celle-ci est en vigueur depuis le mois d'avril. Les résultats ont été concluants: à la mi-juillet 1933, le nombre d'ouvriers au travail était de 10.000 en Belgique, de 1.800 en Hollande et de 1.000 seulement en Allemagne. En Belgique, les ouvriers ont contribué au succès de la mesure en acceptant en avril des salaires variant entre 150 francs et 250 francs par semaine. Depuis lors, ces salaires se sont graduellement relevés; ils sont actuellement de 200 à 350 francs par semaine. Tous les organismes diamantaires belges se sont intéressés au mouvement.

Les secours distribués par le Fonds de Chômage aux chômeurs diamantaires de l'« Algemeen Diamantbewerkers Bond » se sont élevés, en mars dernier, à 850.000 francs par semaine; actuellement, ces allocations sont ramenées à 130.000 francs par semaine. Le Syndical Rural, qui compte 3.000 membres, n'a plus que 500 chômeurs.

L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

LES CULTURES ET L'ÉLEVAGE.

La situation générale de l'agriculture appellerait de nombreux commentaires. Nous ne pouvons examiner ici que les événements saillants de la période sous revue.

L'enlèvement des récoltes a bénéficié, en général, d'un temps fort favorable et la quantité des produits agricoles s'avère abondante, sauf le foin, qui a souffert de la gelée et de la sécheresse au cours de sa végétation. Par contre, on signale d'assez nombreux progrès de fièvre aphteuse et autres maladies du bétail.

Le grand problème à l'ordre du jour demeure celui de la valorisation du blé. On se souvient que l'an dernier, l'association des meuniers s'était engagée à incorporer un pourcentage, plusieurs fois relevé, de blé indigène dans les mélanges destinés à la fabrication de farine panifiable. Ce froment devait être payé à un prix déterminé, considéré comme approximativement rémunérateur. Ce système n'a pas donné satisfaction aux fermiers.

Une assez faible partie de la production a bénéficié de la valorisation puisque l'association des meuniers a acheté 135 millions de kilos de froment, au prix théorique de 85 francs, alors que la production totale a été d'environ 420 millions de kilos. Le solde est passé aux semences, et surtout à l'alimentation du bétail.

Les 135 millions de kilos de froment indigène incorporés dans la farine représentent environ 12 p. c. de la consommation totale des moulins. C'est un coefficient relativement élevé pour la Belgique, où normalement le pain est fait de froment étranger.

Après de longues négociations avec l'Association générale des Meuniers et avec les représentants des milieux agricoles, le Ministre de l'Agriculture a décidé de mettre en application l'arrêté royal du 13 mars 1931 qui subordonne l'importation et le transit du froment et des farines de froment à la production d'une autorisation spéciale à délivrer par lui-même. Comme la presque totalité du blé importé va à la meunerie, le ministre a décidé de donner l'autorisation générale d'importer le froment à l'Association générale des Meuniers, moyennant l'engagement que celle-ci a pris de céder ce droit à tous ceux qui en feront la demande et pour des quantités illimitées : il n'y aura donc en principe aucune restriction à l'importation. L'association a pris également l'engagement de verser ou de faire verser dans une caisse spéciale une somme de 10 francs par quintal importé, et de répartir cette somme entre les producteurs belges au prorata des quantités produites, mais avec un maximum de 20 francs au quintal. Le froment indigène sera, de ce chef, valorisé de 30 francs, comme devait l'être l'année dernière le froment indigène acheté par les meuniers.

Signalons encore la promulgation toute récente (1) d'une loi temporaire relative à la réduction des fermages et dont voici les caractéristiques : le preneur d'un bail à ferme conclu avant le 1^{er} janvier 1932 peut demander une réduction du fermage convenu dans la mesure où ce fermage, en raison des conditions économiques, est manifestement hors de proportion avec les avantages qu'il peut retirer de la jouissance du bien loué.

C'est le juge de paix du canton où est situé le bien loué qui juge, en équité, des contestations rentrant dans le cadre de la loi. Le juge, pour apprécier le bien-fondé de la demande et pour déterminer éventuellement la réduction du fermage, doit tenir compte de la situation de l'agriculture en général et des marchés agricoles, des prix et conditions du bail, de la valeur du bien, du régime normal de culture de ce bien et de tous autres éléments utiles au règlement équitable de la contestation. Les réductions accordées par le juge sont valables pour les années du bail qui restent à courir jusqu'au 1^{er} janvier 1938, sauf modification des circonstances économiques, amenant un relèvement ou une diminution nouvelle du montant du fermage.

Telle est l'économie générale de la loi, dont nous n'avons pas reproduit la procédure, les recours en appel, etc. Constatons qu'elle imposera aux juges de paix des fonctions extrêmement délicates; elle n'est pas sans faire songer à la fixation des salaires par les *justices of the peace* dans l'Angleterre du

(1) *Moniteur Belge*, 13 août, p. 4060.

XVIII^e siècle et du début du XIX^e, fixation qui a soulevé tant de réclamations et d'abus, de part et d'autre.

* * *

Les prix agricoles restent déprimés; ceux des pommes de terre et légumes sont particulièrement atteints.

Les prix des primeurs sont demeurés élevés pendant une période très courte et l'on est arrivé de suite à des cours permettant une forte consommation.

Il faut tenir compte de cette compensation entre les prix et les quantités.

Au cours de la période fort difficile que nous traversons, la pression sur les prix est presque irrésistible et elle ne peut être compensée que par un élargissement de la consommation, élargissement qui, avec un pouvoir d'achat réduit, n'est possible que par l'attrait du bon marché. C'est ainsi que le bon marché des œufs en a fortement accru la consommation. Les estimations dans ce domaine sont toujours fort hasardeuses : signalons cependant qu'on évaluait en juillet dernier, période où, il est vrai, la ponte ralentit, la consommation du pays à 9/10 de la production.

Les exportateurs d'œufs se plaignent des mesures protectionnistes prises dans les pays voisins et de la concurrence de la Hollande, qui accorde des primes à ses exportateurs (fr. 0,06 par œuf). On craint également la concurrence prochaine de la Pologne, de la Bulgarie et de la Tchécoslovaquie, qui ont graduellement mis au point leur organisation commerciale. L'amélioration de la qualité et de la présentation des œufs belges, une définition rigoureuse de l'« œuf frais » semblent, dès à présent, des mesures qui finiront par s'imposer aux exportateurs.

LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LA PÊCHE MARITIME.

La fabrication du sucre, essentiellement saisonnière, est actuellement complètement arrêtée. Par contre, la raffinerie bénéficie d'une activité soutenue.

L'exportation du sucre est considérablement plus active qu'en 1932 : pour la période septembre-mai, les ventes de sucre à l'étranger avaient porté, pour la campagne écoulée, sur 355.000 quintaux; elles atteignent pour la campagne en cours 972.000 quintaux. Mais les prix demeurent très faibles.

La fabrication de la bière se ressent de la diminution du pouvoir d'achat de la population. Pour les cinq premiers mois de l'année, la consommation de matières premières a été réduite de 92.922 tonnes en 1931 à 84.314 tonnes en 1932 et à 79.577 tonnes en 1933. L'importation des bières étrangères a diminué davantage encore.

Importations de bière.

1931 (5 mois).....	87.686 hectolitres
1932 (5 mois).....	71.864 hectolitres
1933 (5 mois).....	48.211 hectolitres

Les meuneries continuent à ne travailler qu'à concurrence d'un pourcentage trop faible de leur capacité de production. Les fabriques de tourteaux, aliments pour le bétail et la volaille, traversent leur période de morte-saison. Ce n'est que vers le début de l'automne que l'on voit se gonfler le volume des commandes.

La fabrication des conserves est actuellement dans sa période de pleine activité : après la mise en boîte des asperges, vient celle des pois, des choux-fleurs, des haricots, des carottes, etc. Les prix d'achat des légumes sont très bas, les arrivages étant très abondants. Les usines sont encore encombrées de stocks, mais pour réserver l'avenir et maintenir les cultures maraîchères, elles sont obligées de poursuivre les achats à leurs fournisseurs habituels. Certaines usines belges se

fournissent cependant en Hollande, où les prix sont inférieurs.

La pêche maritime.

Le produit de la vente de poisson frais à la Minque d'Ostende s'est élevé à fr. 3.776.567,30 en juin et à fr. 4.523.627,50 en juillet. Ces chiffres sont respectivement en augmentation de fr. 1.113.332,80 et fr. 1.451.003,90 sur ceux des mois correspondants de 1932. Les apports s'élèvent à 1.089.294 kg. en juin 1933 et à 1.321.279 kg. en juillet, marquant également, par rapport aux mois de juin et juillet 1932, une augmentation de 105.288 kg. et 230.158 kg.

Le détail des ventes de poisson frais effectuées à la Minque d'Ostende pour juin et juillet se trouve renseigné dans le tableau suivant :

	VALEURS (francs)		QUANTITÉS (kilos)	
	Juin 1933	Juillet 1933	Juin 1933	Juillet 1933
Chalutiers à vapeur	289.459,—	606.649,50	151.490,—	301.974,—
Chaloupes à moteur	3.407.376,30	3.864.173,—	926.954,—	1.003.905,—
Divers	38.390,—	49.469,—	10.650,—	14.250,—
Poisson de provenance étrangère	1.342,—	3.336,—	200,—	1.150,—
Total	3.736.567,30	4.523.627,50	1.089.294,—	1.321.279,—
Total du mois correspondant de 1932	2.623.234,50	3.072.623,60	984.066,—	1.091.121,—
Augmentation sur 1932	1.113.332,80	1.451.003,90	105.228,—	230.158,—

Il est à remarquer, en comparant les chiffres de juin 1933 à ceux de mai 1932, que le rendement des chalutiers à vapeur a baissé de 522.043 francs à 289.459 francs (diminution saisonnière), alors que celui des chaloupes à moteur a augmenté de fr. 3.050.708,80 à fr. 3.407.376,30.

LES TRANSPORTS.

Les transports par mer continuent à subir une crise fort intense qui se manifeste, à la fois, par le désarmement des navires et par la diminution de la flotte marchande de la Belgique. Les données suivantes, extraites du rapport du Comité de l'Union des Armateurs Belges, nous apportent certaines précisions à cet égard.

À la fin de l'année 1932, la flotte marchande belge ne jaugeait plus que 427.764 T. B., soit une diminution de 70.950 tonneaux de jauge brute ou 15 p. c. (1). La flotte mondiale, pour la première fois en régression, n'accuse qu'une diminution de 7 p. m.

Si nous examinons le chômage des navires, celui-ci sévit également avec acuité, particulièrement dans la flotte belge : 41 p. c. ; dans la plupart des pays maritimes, cette proportion, ne dépasse pas 20 p. c.

Le tableau inséré à la fin du présent article montre quelle était, au début des années 1932 et 1933, la situation de la flotte marchande belge.

La flotte belge comporte un pourcentage de navires âgés plus considérable que celui des grandes flottes marchandes et le tonnage moyen des navires y est également un peu inférieur.

Comme, dans l'état actuel de suréquipement des flottes de commerce, l'exploitation des navires neufs est plus économique, la flotte belge se trouve dans une situation peu avantageuse. Il importe de constater cependant que, depuis plusieurs années, elle a subi des remaniements qui l'ont un peu rajeunie, grâce, notamment, aux fusions d'armements qui ont permis l'élimination des vieilles unités.

Le chômage des navires entraîne celui des équipages. De 1930 à 1931, le nombre des inscriptions au bureau de recrutement pour marins avait diminué de 30 p. c. ; il a subi une nouvelle diminution de 20 p. c. pour l'exercice 1932.

Le nombre de Belges ayant navigué, qui se font inscrire, est à peu près stationnaire. La grande diminution provient donc des étrangers naviguant sur les navires belges. Le nombre de leurs inscriptions avait déjà diminué de 66 p. c. en 1931 et il vient de subir une nouvelle diminution de 57 p. c. En ce qui concerne les débutants, leur nombre total, qui avait diminué de près de 44 p. c. en 1931, a subi une nouvelle diminution de 45 p. c. Sur ses 737 inscrits, jeunes gens et nouveaux dans la carrière, comprenant 712 Belges et 25 étrangers, 108 seulement, tous de nationalité belge, ont pu être enrôlés.

(1) Au 31 mai 1933, la flotte marchande belge a subi une nouvelle réduction de 21.412 T. B.

Situation de la flotte marchande belge.

1931	1932	NOMBRE		TONNAGE			
		DE NAVIRES		Brut		Net	
		1931	1932	1931	1932	1931	1932
MEMBRES DE L'UNION DES ARMATEURS BELGES							
Armement Alexander, S. A.	Armement Alexander, S. A.	6	2	7.342	2.162	5.200	1.417
Armement Deppe, S. A.	Armement Deppe, S. A.	36	36	115.345	115.259	81.871	81.860
Louis Hermans.	Armement L. Hermans, S. A.	10	8	8.413	7.403	5.995	5.275
Association Maritime Belge.	—	1	—	2.776	—	2.078	—
Compagnie Maritime Belge (Lloyd Royal), S. A.	Compagnie Maritime Belge (Lloyd Royal), S.A.	42	35	219.248	185.156	148.147	124.346
Compagnie Royale Asturienne des Mines.	Compagnie Royale Asturienne des Mines. . .	1	1	1.208	1.208	819	819
Deckers Frères et Wirtz.	Deckers Frères et Wirtz.	1	1	380	380	217	217
Geurts, René.	Geurts, René.	1	1	2.601	2.601	1.952	1.952
Handel en Scheepvaart, S. A.	Handel en Scheepvaart, S. A.	2	2	1.478	1.478	912	912
La Maritime gantoise.	—	2	—	4.788	—	3.476	—
Océan, S. A. Belge d'armement et de navigation	Océan, S. A. Belge d'armement et de navigation	7	7	20.355	20.355	14.934	14.934
S. A. American Petroleum Cy	S. A. American Petroleum Cy.	2	2	17.422	17.422	11.834	11.834
S. A. Armement Colignon.	—	2	—	7.136	—	5.523	—
S. A. Armement Purfina.	S. A. Armement Purfina et Purfina Maritime.	2	2	10.986	10.986	7.176	7.176
S. A. d'Armement, d'Industrie et Commerce.	S. A. d'Armement, d'Industrie et Commerce.	5	5	31.328	31.328	20.091	20.091
S. A. Fabrex.	—	1	—	429	—	244	—
S. A. John Cockerill.	S. A. John Cockerill.	5	5	3.228	3.228	1.865	1.865
S. A. Navex.	S. A. Navex.	1	1	1.833	1.833	1.316	1.316
Red Star Line, S. A.	Red Star Line, S. A.	—	—	—	—	—	—
Armement Hooper Roeckens et Co.	Armement Hooper, Roeckens et Co.	—	—	—	—	—	—
	Total	127	108	456.296	400.799	313.650	274.014
NON MEMBRES DE L'UNION DES ARMATEURS BELGES							
C ^{ie} Internationale de Commerce et d'Armement	C ^{ie} Internationale de Commerce et d'Armem.. (en liquidation).	3	2	17.156	13.338	12.056	9.379
Goossens, Marcel.	Goossens, Marcel.	3	3	5.039	5.039	3.723	3.723
Rau, Eugène.	Rau, Eugène.	1	1	209	209	105	105
S. A. Antwerp Ship Store et Fuel Co.	S. A. Antwerp Ship Store et Fuel Co.	1	1	292	292	174	174
Van Daelen, A.	—	1	—	2.338	—	1.304	—
Armement Anversoïis, S. A.	—	1	—	319	—	256	—
—	Verbiest, Frans.	—	1	—	36	—	11
Zeevaartmaatschappij « Scheldeestroom »	Zeevaartmaatschappij « Scheldeestroom » ...	5	3	17.067	8.051	12.099	5.428
	Total	15	11	42.418	26.965	29.717	18.820
	TOTAL GÉNÉRAL	(1) 142	(2) 119	498.714	427.764	343.367	292.834

(1) Dans ces 142 unités sont compris 10 navires à moteur (*Alexandre-André, Ampetco, Anna, Eugénie, Belgian Gulf, Laurent Meeus, Lubrafol, Motocarline, Président Francqui, Spidoléine*) et 1 voilier (*L'Avenir*).

(2) Dans ces 119 unités sont compris 8 navires à moteur (*Alexandre-André, Ampetco, Belgian Gulf, Laurent Meeus, Lubrafol, Motocarline, Président Francqui, Spidoléine*).

CHRONIQUE

Les faillites dans l'arrondissement de Bruxelles. —

Le rapport annuel du tribunal de commerce de l'arrondissement de Bruxelles confirme ce que nos statistiques avaient déjà indiqué : les déclarations de faillites et les demandes de concordats préventifs se sont fortement multipliées au cours de la crise.

« Si nous prenons pour base d'appréciation les cinq dernières années, nous voyons que le nombre de causes nouvelles, qui était de 19.128 en 1927, est monté à 34.504 en 1932, soit 80 p. c. d'augmentation en cinq années. Le nombre des faillites, de 198 en 1927, passe à 377 en 1931 et à 457 en 1932, soit 130 p. c. d'augmentation en cinq années et 20 p. c. en une année. Les concordats sollicités en 1927 étaient au nombre de 58; en 1932, il fut présenté 180 requêtes, alors qu'en 1931 ce nombre était de 122: ici encore, une augmentation de 210 p. c. pour la période de cinq années et de 47 p. c. en une année. 55 seulement de ces requêtes ont été homologuées.

« Deux caractéristiques de la physionomie des faillites déclarées : la première réside dans l'énorme proportion, au regard du nombre des commerçants nationaux établis, des étrangers qui déposent leur bilan, sont déclarés d'office en faillite ou sont assignés par leurs créanciers; la seconde caractéristique se rapporte à l'insignifiance, si pas à l'absence d'actif, de nombreuses masses faillies et spécialement de celles prononcées à charge d'étrangers. »

L'avis du tribunal de commerce au sujet de la prépondérance prise par l'aspect financier des affaires commerciales ou industrielles est à retenir, car il confirme, par l'observation et la pratique, des vues que la théorie avait déjà adoptées.

On trouvera ci-après quelques statistiques, extraites du rapport, qui donneront sur l'évolution économique dans l'arrondissement de Bruxelles des indications complétant utilement nos propres publications.

	Faillites	Concordats	Causes nouvelles	Nombre de causes dont le tribunal fut saisi (rôle)
1922.....	115	50	14.553	27.038
1923.....	136	70	16.532	29.781
1924.....	192	70	20.365	34.935
1925.....	226	78	21.549	37.641
1926.....	241	69	19.796	34.796
1927.....	198	58	19.133	34.406
1928.....	186	59	19.603	34.553
1929.....	178	50	21.390	32.948
1930.....	236	88	26.631	39.472
1931.....	377	122	31.869	50.191
1932.....	457	180	34.523	55.279

Sociétés.

7.681 actes relatifs aux sociétés ont été déposés au Greffe.

198 actes constitutifs de sociétés en nom collectif;
 31 " " " " en commandite simple;
 244 " " " " anonymes belges et étrangères;
 87 " " " " coopératives;
 423 " de dissolution de sociétés;
 383 " de modifications de statuts;
 6.315 " divers (bilans, nominations et démissions d'administrateurs, listes de membres de sociétés coopératives et autres).

7.681

Capitaux engagés :

Sociétés anonymes belges	fr.	472.168.000,—
" " étrangères	fr. fr.	80.000.000,—
" " "	liv. st.	1.000,—
" " "	piastres	6.800.000,—
" " "	lires	1.500.000,—

Marques de fabrique.

Marques belges (nouveaux dépôts)	855
Marques belges (renouvellements)	101
Marques étrangères (nouveaux dépôts)	305
Marques étrangères (renouvellements)	199
Cessions belges	223
Cessions étrangères	71

1.754

Les mesures agraires aux Etats-Unis. — Nous avons signalé à plusieurs reprises combien les mesures de protection agraire courent risque de manquer leur but et d'aggraver le mal.

Nul doute que les mesures dites de revalorisation du froment n'aient poussé en Hollande, en France, en Allemagne, à étendre encore une production déjà excessive et à faire durer la crise.

Voici maintenant une réaction similaire pour les mesures restrictives des emblavements récemment prises aux Etats-Unis.

On y a recommandé aux producteurs de coton et de céréales de réduire les surfaces emblavées — moyennant quoi ils touchent un subside, levé sur la généralité des consommateurs.

L'arbitraire et l'injustice de cette politique sont évidents.

Mais voici qu'elle paraît déjà devoir manquer son but pour le coton : on constate en effet, d'après le rapport du Département de l'Agriculture, que le rendement moyen par acre est évalué à 198,4 livres de coton brut contre 167,4, moyenne usuelle.

Rien dans la situation climatérique ne justifie ce progrès. A quoi est-il dû ? Probablement aux mesures de protection : les paysans ont détruit naturellement la moins bonne partie des récoltes et avec les subsides ont augmenté l'engrais. Conséquence : les consommateurs américains subiront l'imposition ; les cultivateurs toucheront le subside ; l'excès de production compensera, dans une proportion à déterminer, la réduction des cultures.

Les finances publiques allemandes. — Pour la première fois depuis des années, la marche des recettes fiscales est meilleure ; il n'y a pas encore de progrès sensibles ; mais l'affaissement constant qui, malgré les

nouvelles mesures d'imposition même très sévères, avait mené les recettes de 14 1/2 milliards en 1929-1931 à 10 milliards en 1932-1933, a cessé.

Actuellement, le gros problème de la fiscalité allemande est la situation obérée des villes et communes, qui plient sous la charge de leurs emprunts, de leurs œuvres d'utilité générale et de la tendance du Reich à rejeter sur elles une part croissante de charges sociales. Il est certain que les municipalités allemandes, favorisées par l'inflation et la facilité du crédit après la stabilisation, ont vu trop grand et ont trop dépensé.

Le phénomène n'est d'ailleurs pas propre à l'Allemagne, quoiqu'il y soit plus intense qu'ailleurs.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Le marché des changes n'a présenté, pendant la période sous revue, que des modifications peu importantes de cours et le volume des transactions a été des plus réduit.

Les fluctuations du dollar ont été plus marquées que celles subies par les autres devises cotées sur notre place. Après un début indécis, de 5,26 7/8 à 5,32, la devise américaine s'établit à 5,285; lorsque notre marché — fermé les 14 et 15 août — reprend son activité, elle se traite à 5,35 5/8, ensuite à 5,38 7/8, mais elle ne conserve pas cette avance; à la séance suivante, elle retombe à 5,24 5/8. La livre sterling a montré plus de régularité; pendant ces derniers jours, les cours sont restés continus entre 23,645 et 23,73 3/4. Le marché du franc français a été extrêmement calme; les différents cours pratiqués n'ont guère dépassé 28,06; les offres sur notre marché en cette devise ont pesé constamment sur les cotations et celles-ci permettent toujours l'importation en Belgique d'or expédié de France. Le florin n'a pas non plus présenté de fortes modifications; de 289,27 il termine à 289,23, paraissant recherché à ce cours. Le franc suisse également est resté assez stable, mais la tendance de cette devise a été plutôt lourde. Le reichsmark s'est aisément soutenu, ses cours ont été limités entre 170,84 au plus haut et 170,72 au plus bas. La peseta et la lire italienne se sont bien comportées, la première aux environs de 60, tandis que la dernière a oscillé entre 37,67 et 37,72. Les devises scandinaves ont subi peu de changement, la couronne suédoise et la couronne danoise clôturent plus faibles à 122,275 et 105,90; la couronne norvégienne, après quelques jours de fermeté où elle a atteint 119,75, finit à 119,10. Le Prague s'est effrité de 21,32 à 21,25; le Varsovie, venant de 80, termine en hausse à 80,20. Le dollar canadien, coté le 7 août 4,82, s'est traité le 18 à 4,96, après avoir été au plus haut à 5,05.

Les principales devises livrables à 3 mois présentent à la date où nous terminons cette rubrique les écarts suivants par rapport aux cours du comptant: pour une livre sterling en plus un centième de belga; pour 100 francs français en plus 2 1/4 centièmes de belga; pour un dollar en moins 4 centièmes de belga; pour 100 florins en moins 1,40 belga.

Les taux de l'argent au jour le jour et de l'escompte hors banque sont restés inchangés respectivement à 3/4 p. c. et 2 5/16 p. c., le volume des opérations étant toujours insignifiant.

Le 19 août 1933.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Le manque de transactions suivies dont souffre le marché du comptant se reflète dans la tenue des cotations qui s'établissent généralement en baisse au 18 août par rapport aux cours pratiqués le 4 août, comme le fait ressortir le tableau comparatif ci-après.

Seules les rentes bénéficiant d'un bon courant d'achats se montrent très fermes.

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette belge 2^e série, 66,50-65,75; 5 p. c. Restauration Nationale (titres de 10.000 fr.), 87,25-87; 5 p. c. Emprunt intérieur à prime (titres de 25.000 fr.), 500-501; 5 p. c. Dette belge 1925 se répète à 81,25; 6 p. c. Emprunt de Consolidation 1921, 93,50-93; 5 p. c. Emprunt belge à lots 1932, 526-524,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921 (titres de 5.000 francs), 184,75-179; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 233,75-233,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 496,50-494; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants, 93,45-93,30.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 7100-7125; Banque Belge pour l'Étranger, 590-600; Banque de Bruxelles se répète à 540; Banque Nationale de Belgique, 2255-2275; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 3025-3050; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 790-755; part sociale Société Belge de Banque, 1450-1480; part de réserve Société Générale de Belgique, 4550-4600.

Aux **entreprises mobilières, immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 15825-15750; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 6625-6800; Immobilière Bruxelloise, 4550-4500.

Aux **chemins de fer et canaux** : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5000-5350; action privilégiée 6 p. c. Société Nationale des Chemins de Fer Belges, 477-467,50; part de fondateur Congo, 2725-2810; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 702,50-705; action de jouissance Welkenraedt, 14000-12600.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : action de capital Bruxellois, 2080-2100; action de dividende idem, 6200-6250; 1/20^e part de fondateur Buenos-Ayres, 215-216; part sociale Caire, 637,50-615; action de dividende Pays de Charleroi, 1030-1025.

Aux **tramways et électricité (trusts)** : part sociale Bangkok, 615-627,50; Centrale Industrie Electrique, série B, 1350-1375; action ordinaire idem, 1835-1905; part sociale Compagnie Belge de Chemins de Fer et d'Entreprises, 980-985; 1/10^e part de fondateur Electrafina, 725-737,50; part de fondateur Electrorail, 4710-4740; action privilégiée Sidro, 460-480; action de capital Traction et Electricité se répète à 2160; action ordinaire Sofina, 9200-9500.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : action de jouissance Compagnie Electrique Anversoise, 4140-4060; 1/10^e part de fondateur Electricité du Borinage, 3450-3500; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 12975-13025; part de fondateur Electricité de la Dendre se répète à 4050; action de dividende Electricité de l'Escaut, 6400-6425; 1/10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique se répète à 6825; 1/10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 8900-8850; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10850-10725.

Aux industries métallurgiques : Angleur-Athus (part sociale), 287,50-285; Baume et Marpent, 4080-4050; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 870-915; Forges de Clabecq, 18950-19900; Cockerill, 850-870; Espérance-Longdoz, 2305-2325; Ougrée-Marihaye, 130-1320; Providence, 7800-7875; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 1225-1425; Thy-le-Château, 2570-2610.

Aux charbonnages : Bonne-Espérance et Batterie, 1825-2090; Centre de Jumet, 3430-3480; Espérance et Bonne-Fortune, 2560-2600 (coupon n° 19 de fr. 121,28 détaché); Gouffre, 14100-14025; Maurage, 5925-6050; Noël-Sart-Culpart, 7650-8000; Nord de Gilly se répète à 7650; Wéristier, 3250-3210; Willem-Sophia, 3375-3460.

Aux zincs, plombs et mines : Asturienne des Mines, 168-171; 1/5^e action privilégiée Nouvelle-Montagne, 255-252,50; part sociale Overpelt-Lommel-Corphalie, 415-430; Prayon, 1015-1020; 1/10^e action Vieille-Montagne, 2255-2260.

Aux glacières : Auvelais, 13950-13625; action privilégiée Floreffe, 2640-2545; action ordinaire idem, 2690-2500; part sociale Saint-Roch, 15525-16025.

Aux industries de la construction : Carrières Unies de Porphyre, 3160-3470; action ordinaire Ciments de Visé, 1495-1515; part de fondateur Merbes-Sprimont, 1630-1765.

Aux industries textiles et soieries : Ensivaloise, 1390-1395; action de dividende Etablissement Américain Gratry, 1790-1800; part sociale Linière La Liève, 1400-1525; Linière La Lys, 8450-8700; action privilégiée Soie Viscose, 1155-1130; Tresses et Lacets Torley, 1300-1295.

Aux produits chimiques : part de fondateur Industries Chimiques, 1345-1410; Laeken, 1260-1315; part de fondateur Produits Chimiques de Nieuport, 472,50-460; action de dividende Sidac se répète à 1000; part sociale Union Chimique Belge, 525-530; action privilégiée Wilsele, 1010-1035.

Aux valeurs coloniales : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 3450-3400; action

de capital Ciments du Katanga, 1250-1510; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo Belge, 1905-1975; action privilégiée Katanga, 26375-27175; action ordinaire idem, 25250-24800; 1/3 action de dividende Simkat, 965-960.

A l'alimentation : Glacières de Bruxelles, 1705-1860; action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 1245-1345; action de capital Moulins Rypens, 2070-2075.

Aux brasseries : part sociale Haecht, 1720-1705; Ixelles, 4500-4630; Koekelberg, 2470-2500.

Aux industries diverses : 1/9^e action ordinaire Ancien Etablissement De Naeyer, 1825-1770; part sociale Englebert, 2710-2850; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation », 3925-3900.

Aux papeteries : action de priorité Papeteries de Belgique, 550-575; part sociale Papeteries de Gastuche, 307,50-305.

Aux actions étrangères : action de capital Cairo-Héliopolis, 1392,50-1407,50; action de dividende idem, 2070-2110; Sévillane d'Electricité, 1185-1235; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 2025-2100; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 15725-16100; part bénéficiaire Electricité de Paris, 23700-23825; Métropolitain de Paris, 1860-1835; part bénéficiaire Parisienne d'Electricité, 2895-2910; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 4835-4860; action ordinaire Royal Dutch, 25300-25050.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2305-2320; Barcelona Traction, 417,50-435; Brazilian Traction, 351,25-355; Héliopolis, 1405-1415; Métropolitain de Paris, 1830-1835; Minière Grands Lacs, 1140-1165; Pétrifina, 597,50-612,50; Securities, 213,75-225; Transports, Electricité et Gaz, 650-612,50; Union Minière du Haut-Katanga, 3540-3570.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
7 août 1933	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
8 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
9 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
10 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
11 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
12 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
16 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
17 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
18 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
19 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz. ou à 15 jours de préavis	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs (1)	au delà de 20.000 fr.
A. — Au 20 août 1933 :									
Société Générale	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,33	—	2,50	2,75	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Belge de Banque	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
<i>Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.</i>	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. — Les derniers mois :									
1931	1,—	(*) 2,11	(**) 2,20	(**) 2,30	(**) 2,30	(***) 3,10	(***) 3,35	3,—	2,—
1932	1,—	2,30	2,35	2,45	2,65	3,65	3,90	3,—	2,—
1932 Mai	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juin	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Août	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Septembre	1,—	2,36	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,34	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
1933 Janvier	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Février	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mars	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Avril	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mai	1,—	2,32	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juin	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

(1) Suivant décision de la Caisse d'Épargne du 17 novembre dernier, les intérêts pour l'année 1932 ont été relevés de deux dixièmes, pour la partie des dépôts n'excédant pas 20.000 francs.

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)		
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)			
1931	plus haut	871	893	817	823	846	122	197	217
	plus bas	793	802	734	736	764	110	162	192
	moyenne	824	836	768	774	798	115	177	203
1932	plus haut	784	788	722	720	752	108	163	190
	plus bas	740	740	681	675	706	102	144	178
	moyenne	754	755	692	691	720	104	151	183
1932	Mai	746	748	683	683	712	103	145	179
	Juin	743	746	684	677	708	102	144	178
	Juillet	740	740	684	675	708	102	145	179
	Août	741	741	681	675	706	102	144	178
	Septembre	755	749	691	685	713	103	153	183
	Octobre	757	756	691	693	720	104	159	187
	Novembre	759	758	691	701	726	105	163	190
	Décembre	754	756	688	700	722	104	160	188
1933	Janvier	758	757	693	704	724	104	157	186
	Février	756	755	695	705	722	104	159	187
	Mars	745	747	682	703	715	103	153	183
	Avril	741	740	680	695	709	102	150	180
	Mai	736	731	670	692	701	101	144	177
	Juin	732	729	669	687	697	100	145	177
	Juillet	728	728	671	683	695	100	145	177

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS							
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamts) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (3)	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913		
	fr.-nouveaux	francs-or (2)						
1931	plus haut	661	95	107	115	78	494	105
	plus bas	573	83	99	104	69	413	85
	moyenne	626	90	104	111	73	462	97
1932	plus haut	557	80	106	100	67	427	84
	plus bas	512	74	98	92	63	390	75
	moyenne	532	77	102	96	65	407	79
1932	Mai	526	76	101	97	64	421	79
	Juin	514	74	98	96	64	408	78
	Juillet	512	74	98	96	64	404	76
	Août	524	76	99	95	65	394	75
	Septembre	533	77	102	95	65	397	76
	Octobre	529	76	101	94	64	392	77
	Novembre	525	76	101	94	64	391	77
	Décembre	522	75	101	92	63	390	76
1933	Janvier	521	75	100	91	61	390	75
	Février	512	74	99	91	60	390	74
	Mars	504	73	98	91	60	385	72
	Avril	501	72	97	91	60	384	71
	Mai	502	72	99	92	63	382	72
	Juin	507	73	102	93		396	73
	Juillet	506	73				397	

(1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation.
(3) Nouvel indice pour 784 produits.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES															CONSOMMATION DE TABAC				
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100.															(fabrication et importation).				
PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux						PÉRIODES	Ciga-res	Ciga-rillos	Ciga-rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie	Alimentation		Vêtements		(millions de pièces)							
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932					
Août	71	59	91	72	116	109	123	117	63	51	115	107	120	92	Année 1931	275	335	6.839	12.691
Septembre	101	86	120	101	138	125	118	117	58	55	114	112	141	122	Année 1932	228	321	5.982	12.703
Octobre	116	109	126	102	125	117	124	118	63	59	129	122	172	142	1931 1 ^{er} trimestre.	67	74	1.558	2.969
Novembre	85	79	88	88	147	156	126	117	58	57	115	115	137	127	2 ^e trimestre .	66	80	2.029	3.087
Décembre	105	99	136	148	208	230	135	123	59	57	132	139	144	138	3 ^e trimestre .	68	90	1.931	3.087
															4 ^e trimestre .	74	90	1.320	3.548
															1932 1 ^{er} trimestre.	58	82	1.249	2.969
Janvier	78	70	104	97	121	108	117	120	55	58	120	132	145	135	2 ^e trimestre .	49	70	1.649	3.194
Février	73	64	90	86	123	133	110	98	55	53	114	113	118	111	3 ^e trimestre .	51	81	1.710	3.216
Mars	101	103	101	105	120	124	120	114	56	60	119	118	149	136	4 ^e trimestre .	70	88	1.374	3.323
Avril	109	107	101	98	114	111	114	117	58	55	116	118	139	145	1933 1 ^{er} trimestre.	68	91	1.425	3.429
Mai	105	103	91	100	109	111	112	118	55	58	109	120	131	128					
Juin	110	100	114	110	143	161	111	116	56	57	110	119	119	112					
Juillet	68(1)	65	74(1)	88	120(1)	109	119(1)	124	54		113		107						

(1) Indices provisoires.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)		Chevaux		Veaux		Porcs, porcelets		Moutons, agneaux, chèvres	
	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)
	(Nombre de bêtes abattues)									
1931 Moyenne mensuelle	8.578	10.636	809	862	9.385	11.636	22.863	27.837	6.010	6.546
1932 Moyenne mensuelle	11.938	14.589	792	833	10.430	13.062	20.081	24.926	5.039	5.594
1932 Mai	10.282	143.214 (*)	502	7.664 (*)	12.018	134.028 (*)	22.025	253.871 (*)	2.197	45.337 (*)
Juin	12.946		561		13.755		24.455		2.064	
Juillet	10.733		550		10.534		18.145		1.731	
Août	12.846		605		12.050		20.915		1.840	
Septembre	13.455		910		10.314		20.551		3.460	
Octobre	13.249		1.078		8.462		19.316		6.778	
Novembre	14.400	1.040	1.091	10.076	11.935	20.152	25.101	11.039	12.448	
Décembre	11.930	1.170	1.247	8.855	10.781	15.629	20.142	8.231	9.340	
1933 Janvier	12.940	952	1.022	8.639	11.415	14.985	19.750	7.087	8.027	
Février	11.356	899	957	8.840	12.291	13.001	16.996	4.224	4.697	
Mars	13.083	951	1.001	12.230	15.928	15.982	19.959	3.384	3.568	
Avril	11.107	756	793	10.511	13.561	15.385	19.197	2.795	2.958	
Mai	13.116	724	767	13.320	16.218	18.783	23.379	2.365	2.465	
Juin	11.178	721	762	11.065	13.395	17.435	21.460	1.852	1.970	
Juillet	10.497	686	734	9.790	12.001	18.520	22.992	1.374	1.493	

(*) Chiffres pour les dix premiers mois de 1932.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A	B		
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Juillet	64.754	169.411	117.404	174.646	9,0	19,6	16,4	20,3	775	1.437	12,9	24,0
Août	70.873	167.212	120.842	170.081	9,9	19,5	16,8	19,9	730	1.410	12,5	23,5
Septembre	75.222	163.048	121.674	168.120	10,2	18,3	16,5	18,9	810	1.387	13,5	23,1
Octobre	81.318	157.525	126.060	161.155	11,1	17,5	17,2	17,9	900	1.224	14,7	20,1
Novembre	97.807	157.206	140.776	145.547	12,6	17,5	18,1	16,2	940	1.238	15,1	20,6
Décembre	129.380	171.028	164.099	155.669	17,0	18,6	21,5	16,9	1.223	1.337	21,3	22,4
	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933
Janvier	153.925	207.136	179.560	196.237	20,0	22,1	23,2	20,9	1.484	1.488	24,7	24,8
Février	168.676	201.305	194.509	185.052	21,0	21,0	24,3	19,3	1.514	1.593	25,2	26,5
Mars	158.016	195.715	191.742	186.942	19,3	20,1	23,4	19,2	1.515	1.445	25,2	24,1
Avril	153.441	180.143	187.095	187.222	18,7	18,2	22,8	18,8	1.467	1.355	24,4	23,6
Mai	160.700	162.781	191.084	176.174	18,9	16,4	22,5	17,7	1.300	1.120	22,5	19,3
Juin	157.432	145.136	183.894	156.019	18,7	14,4	21,8	15,5	1.432	1.022	23,4	17,8

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans l'agglomération bruxelloise, à Anvers, Gand et Liège (ancienne statistique)			Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1931	3.191	9.012	12.203	10.595	17.910	28.505
Année 1932	3.544	7.670	11.214	12.785	15.644	28.429
1932 Mai	402	673	1.075	—	—	—
Juin	268	748	1.016	—	—	—
Juillet	304	658	962	—	—	—
Août	256	667	923	—	—	—
Septembre	309	611	920	—	—	—
Octobre	256	644	900	—	—	—
Novembre	222	642	864	932	1.287	2.219
Décembre	244	560	804	817	1.225	2.042
1933 Janvier	230	551	781	906	1.101	2.007
Février	305	526	831	1.043	1.207	2.250
Mars	354	776	1.130	1.454	1.724	3.178
Avril	315	682	997	1.132	1.754	2.886
Mai	335	732	1.067	1.103	1.646	2.749
Juin	301	799	1.100	1.096 (1)	1.584 (1)	2.680 (1)
Juillet	288	659	947	—	—	—

(1) Chiffres provisoires.

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1931	1932	1933	1931	1932	1933
Première période	222	285	344	79	54	68
Deuxième période	174	306	317	48	110	113
Troisième période	158	251	—	43	116	—
Quatrième période	298	311	—	41	81	—
Total pour l'année	852	1.153	—	211	361	—

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs)

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1931 Moyenne mensuelle	72,2	179,8	5,6	257,6	252,0	5,6	97,84
1932 Moyenne mensuelle	62,3	137,8	4,3	204,4	218,4	-14,0	106,87
1932 Mai	65,1	127,9	4,0	197,0	217,0	-20,0	110,14
Juin	56,9	131,1	3,7	191,8	213,2	-21,4	111,17
Juillet	70,9	112,5	4,4	187,8	211,1	-23,3	112,38
Août	79,4	127,2	3,7	210,3	212,4	- 2,1	101,02
Septembre	75,7	141,4	4,1	221,2	212,7	8,5	96,14
Octobre	65,4	153,8	4,6	223,8	211,3	12,5	94,43
Novembre	52,5	151,4	3,9	207,8	207,2	0,6	99,72
Décembre	57,0	142,2	5,0	204,2	202,8	1,4	99,30
1933 Janvier	54,7	125,9	6,3	186,9	209,3	-22,4	111,96
Février	46,1	119,5	3,8	169,4	202,1	-32,7	119,28
Mars	49,8	138,6	3,9	192,3	208,8	-16,5	108,61
Avril	65,4	122,8	3,9	192,0	198,0	- 6,0	103,12
Mai	56,4	132,5	5,0	193,9	199,1	- 5,2	102,70
Juin	63,9	122,2	3,9	190,0	189,1	0,9	99,52
Juillet (chiffres provisoires) ...	74,9	117,6	4,1	196,6	189,0	7,6	96,13

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
- B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
- C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A		B	C		A + C	
	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers		wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers
1931 Moyenne mensuelle	430.855	—	112.994	125.609	—	556.464	—
1932 Moyenne mensuelle	362.280	—	97.727	91.229	—	453.509	—
1932 Mai	330.620	—	86.062	89.155	—	419.775	—
Juin	349.167	—	84.380	88.399	—	437.566	—
Juillet	296.984	—	61.990	80.045	—	377.029	—
Août	326.357	—	79.920	81.214	—	407.571	—
Septembre	367.418	—	105.556	93.840	—	461.258	—
Octobre	408.115	—	119.013	96.006	—	504.121	—
Novembre	421.341	—	120.387	88.421	—	509.762	—
Décembre	402.214	—	122.742	92.437	—	494.651	—
1933 Janvier	345.280	351.881	108.826	79.911	88.639	425.191	440.520
Février	321.272	327.862	97.168	79.965	88.612	401.237	416.474
Mars	376.381	383.969	98.387	89.363	98.328	465.744	482.297
Avril	328.490	335.342	86.550	78.825	87.206	407.315	422.548
Mai	349.366	357.278	90.312	88.502	97.384	437.868	454.662
Juin	333.183	340.875	87.501	80.907	89.320	414.090	430.195
Juillet	339.020	346.896	93.738	79.694	88.539	418.714	435.435

III. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES				
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-km. (millions) (*)			
				Service intérieur	Service internat.	Transit	Total
1931 Moyenne mensuelle	18.518	484	5.794	172	214	117	502
1932 Moyenne mensuelle	15.185	420	4.633	147	153	78	378
1932 Mars	15.770	429	4.712	149	166	71	386
Avril	14.558	393	4.617	140	166	79	385
Mai	16.284	451	4.234	122	153	72	347
Juin	14.880	413	4.422	129	155	77	361
Juillet	14.601	438	3.653	118	126	75	319
Août	15.475	482	4.054	143	131	78	352
Septembre	15.441	441	4.640	159	139	78	376
Octobre	15.421	418	5.251	180	147	84	411
Novembre	14.388	380	5.563	182	149	80	411
Décembre	14.661	393	5.228	170	154	90	414
1933 Janvier	15.244	396	4.438	137	150	82	369
Février	13.578	357	4.202	128	141	80	349
Mars	14.845	391	4.851	152	154	84	390
Avril	14.475	418	4.308	133	141	74	348
Mai	15.146	412	4.608	137	150	95	382
Juin			4.266				346

(*) Le trafic est réparti d'après les frontières du pays

2° Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais (*).

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1931 Moyenne mensuelle	1.252	704	301	166	237	204	11	448	12
1932 Moyenne mensuelle	1.221	498	197	123	199	154	12	318	4
1932 Mars	1.247	520	175	132	183	130	12	364	6
Avril	1.134	511	179	132	239	167	15	337	1
Mai	1.028	501	191	122	191	142	7	344	2
Juin	1.040	484	206	122	215	155	8	305	—
Juillet	810	374	193	93	141	153	9	230	8
Août	1.039	408	205	117	180	150	12	284	3
Septembre	1.316	512	203	120	199	159	13	266	2
Octobre	1.517	523	227	133	207	159	8	297	5
Novembre	1.527	530	199	128	193	157	11	310	10
Décembre	1.537	536	217	136	197	174	14	325	1
1933 Janvier	1.387	502	194	129	186	147	13	304	13
Février	1.266	444	183	117	184	175	10	316	6
Mars	1.278	428	177	136	207	191	13	350	2
Avril	1.086	432	167	125	208	160	13	326	8
Mai	1.133	449	196	138	247	212	12	322	14

(*) Le trafic est réparti d'après les frontières du pays

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1931 Moyenne mensuelle .	880	1.866	878	746	130	857	3.810	1.153	367	3.724	1.103	231
1932 Moyenne mensuelle .	784	1.639	780	651	133	672	3.618	1.084	267	3.621	1.069	247
1932 Mai	769	1.636	737	607	118	614	3.466	1.008	238	3.508	1.044	247
Juin	747	1.611	787	621	126	675	3.645	1.046	261	3.788	1.085	264
Juillet	783	1.614	781	638	127	597	3.787	1.063	225	3.729	1.021	232
Août	784	1.669	728	676	119	585	3.635	1.019	280	3.600	1.014	238
Septembre	768	1.506	687	655	123	689	3.654	1.113	261	3.684	1.076	241
Octobre	824	1.724	825	670	148	712	3.725	1.195	323	3.612	1.123	225
Novembre	802	1.649	910	650	149	765	3.528	1.090	303	3.554	1.114	305
Décembre	840	1.777	977	682	184	721	3.807	1.150	310	3.723	1.126	278
1933 Janvier	784	1.686	825	638	142	698	3.341	1.054	264	3.012	931	234
Février	717	1.545	761	596	111	753	3.300	1.019	285	3.320	1.043	209
Mars	806	1.683	824	703	107	780	3.751	1.182	299	3.796	1.187	231
Avril	783	1.664	735	674	110	775	3.449	1.070	307	3.345	1.012	226
Mai	857	1.704	854	706	159	732	3.537	1.072	308	3.517	1.078	233
Juin	822	1.684	740	677	127	779	3.617	1.138	323	3.497	1.041	200
Juillet	856	1.761		688	175		3.748	1.125		3.624	1.069	

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1931 Moyenne mensuelle.	212	214	205	213	217	158	227	115
1932 Moyenne mensuelle.	176	178	180	177	179	110	152	108
1932 Mai	145	147	183	143	155	96	129	103
Juin	154	164	166	153	158	101	143	138
Juillet	158	170	206	153	166	77	111	96
Août	169	191	102	172	197	106	152	95
Septembre	160	170	235	158	165	96	162	106
Octobre	185	207	213	179	199	156	162	118
Novembre	155	153	200	168	173	91	157	138
Décembre	172	185	193	172	184	62	184	107
1933 Janvier	165	193	209	161	182	59	92	80
Février	164	179	211	161	176	81	150	164
Mars	163	153	155	166	151	93	166	131
Avril	133	126	141	131	125	52	131	86
Mai	147	168	166	145	171	66	152	102
Juin	138	159	160	140	160	40	140	125
Juillet	137	148		131	142			

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT		TERME	
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs) (1)	Montant des liquidations (millions de francs) (1)
1931 Moyenne mensuelle	38 (2)	365	31.116	162	21.391	21	250 (2)	449	99
1932 Moyenne mensuelle	38 (2)	345	24.412	162	16.870	20	250 (2)	340	73
1932 Mai	38	338	22.034	160	15.101	19	250	273	39
Juin	38	339	21.763	159	14.611	22	250	290	39
Juillet	38	331	24.463	156	17.315	18	250	239	55
Août	38	330	23.126	155	16.237	22	250	369	61
Septembre	38	327	23.418	163	16.478	22	250	638	100
Octobre	38	345	24.666	161	17.516	20	250	285	82
Novembre	38	337	21.080	157	14.291	20	250	264	59
Décembre	38	368	26.136	173	18.250	21	250	354	82
1933 Janvier	38	355	24.979	171	18.041	21	250	379	83
Février	38	321	20.422	154	14.526	19	250	288	71
Mars	38	348	22.732	166	15.468	23	250	321	55
Avril	38	317	20.399	150	14.482	18	250	275	47
Mai	38	351	20.752	167	14.607	20	250	478	77
Juin	38	333	21.928	158	16.065	21	250	419	96
Juillet	38	339	21.907	161	15.943	19	250	506	71

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1931 Moyenne mensuelle	(*) 296.777	2.179	3.859	9.018	3.826	9.026	25.730	86,6
1932 Moyenne mensuelle	(*) 313.978	2.360	3.528	8.188	3.484	8.197	23.396	86,2
1932 Mai	305.739	2.323	3.123	7.690	3.203	7.693	21.710	86,2
Juin	307.266	2.325	3.205	7.740	3.156	7.747	21.848	86,3
Juillet	308.210	2.431	3.479	8.077	3.359	8.089	23.004	86,2
Août	309.096	2.281	3.065	7.514	3.236	7.521	21.336	86,3
Septembre	310.293	2.197	2.937	6.964	2.962	6.979	19.893	85,5
Octobre	311.798	2.316	3.801	8.118	3.608	8.136	23.663	85,6
Novembre	313.380	2.410	3.259	7.863	3.348	7.871	22.342	86,2
Décembre	313.978	2.464	4.196	8.711	3.539	8.722	25.166	86,6
1933 Janvier	315.680	2.474	3.880	9.339	4.339	9.357	26.915	86,1
Février	315.082	2.534	3.201	7.988	3.207	7.997	22.392	86,9
Mars	316.559	2.576	3.426	8.267	3.243	8.274	23.209	86,7
Avril	318.109	2.630	3.559	8.163	3.581	8.171	23.474	85,5
Mai	319.836	2.607	3.300	8.438	3.475	8.446	23.658	87,1
Juin	321.259	2.521	3.329	7.958	3.204	7.964	22.455	87,6
Juillet	322.719	2.602	3.526	8.254	3.479	8.261	23.520	86,3

(*) Au 31 décembre

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

(Milliers de francs.)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1931	3.170.650	1.949.576	1.221.074	9.114.550	5.126.978
Année 1932	2.816.527	2.438.236	378.291	9.812.621	
1932 Mai	246.169	184.731	61.438	9.498.653	
Juin	218.483	192.765	25.718	9.524.371	
Juillet	218.899	203.756	15.143	9.539.514	
Août	175.648	221.414	— 45.766	9.493.748	
Septembre	178.717	211.183	— 32.466	9.461.282	
Octobre	208.163	192.318	15.845	9.477.127	
Novembre	173.809	190.036	— 16.226	9.460.901	
Décembre	255.359	223.419	31.940	9.812.621	
1933 Janvier	302.722	205.971	96.751	9.909.372	
Février	198.753 (3)	175.721 (3)	23.032 (3)	9.926.107 (3)	
Mars	193.966 (3)	225.166 (3)	— 31.200 (3)	9.894.907 (3)	
Avril	200.249 (3)	224.830 (3)	— 24.581 (3)	9.870.326 (3)	
Mai	209.155 (3)	258.121 (3)	— 48.966 (3)	9.828.704 (3)	
Juin	179.698 (3)	210.417 (3)	— 30.719 (3)	9.797.985 (3)	
Juillet	193.780 (3)	198.645 (3)	— 4.865 (3)	9.793.120 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1931 et 1932 et celui de décembre 1932 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1931	1.467.857	117.133	7,98	7.459.992	310.996	4,17
Année 1932	1.486.550	130.809	8,80	10.244.132	294.215	2,87
1932 Mai	138.563	11.466	8,27	881.803	27.975	3,17
Juin	129.964	11.240	8,65	1.053.122	24.823	2,36
Juillet	116.475	10.824	9,29	703.830	22.716	3,23
Août	109.931	10.092	9,18	834.861	20.110	2,41
Septembre	109.893	9.197	8,37	862.826	17.443	2,02
Octobre	117.788	9.064	7,70	755.251	17.384	2,30
Novembre	116.516	9.106	7,81	822.068	17.284	2,10
Décembre	122.410	9.986	8,16	893.199	20.121	2,25
1933 Janvier	116.867	10.018	8,57	747.279	19.521	2,61
Février	100.575	9.974	9,92	702.829	17.814	1,77
Mars	102.297	8.661	8,47	1.175.284	17.092	1,45
Avril	106.707	8.290	7,77	714.523	15.056	2,11
Mai	103.483	7.777	7,52	639.410	14.098	2,20
Juin	104.354	7.771	7,45	927.530	13.207	1,42
Juillet	96.544	7.454	7,72	738.232	11.861	1,61

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	18-8-1932	18-7-1933	27-7-1933	3-8-1933	10-8-1933	17-8-1933
Encaisse :							
Or	(1) 306.377	13.076.665	13.432.439	13.436.654	13.443.241	13.446.288	13.449.701
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger (*)	603.712	3.291.814	3.704.868	3.754.278	3.715.340	3.715.207	3.734.592
Avances sur fonds publics	57.901	293.088	306.168	286.156	290.761	276.296	273.302
Bons et annuités du Trésor Belge (**)	—	1.835.358	1.776.434	1.776.434	1.776.434	1.776.434	1.776.434
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	18.273.924	18.072.338	18.016.893	18.125.740	18.061.859	17.926.081
Comptes courants particuliers	88.333	610.351	1.417.306	1.492.076	1.175.742	1.258.984	1.350.281
Compte courant du Trésor	14.541	78.406	204.964	222.540	400.950	369.188	434.984
Total des engagements à vue...	1.152.636	18.962.681	19.694.608	19.731.509	19.702.432	19.690.031	19.711.346
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	68,96 %	63,20 %	68,10 %	68,23 %	68,29 %	68,23 %
Taux d'escompte de traites acceptées	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics.....	5,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

(*) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'Etranger ».

(**) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge » (Lois du 27-12-30 et du 19-7-32).

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-5-1932	31-1-1933	28-2-1933	31-3-1933	30-4-1933	31-5-1933
Encaisse-or :							
Lingots et monnaies d'or	24.818	81.047	61.794	61.794	61.794	61.794	61.794
Devises-or sur l'étranger.....	28.768	—	—	—	—	—	—
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	170.298	391.995	362.717	429.204	438.041	444.596
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	119.965	70.917	72.017	76.327	74.648	75.216
Comptes courants	163.234	153.790	62.904	54.261	56.476	55.003	55.953
PASSIF							
Billets en circulation	124.619	139.890	126.959	128.023	121.631	118.149	114.416
Créditeurs :							
à vue	222.030	283.554	250.431	268.715	335.064	382.448	386.964
à terme.....	68.465	116.870	110.668	104.220	112.194	108.088	108.785
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire.....	42,99 %	57,94 %	48,67 %	48,27 %	50,80 %	52,30 %	54,01 %

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4	Hongrie.....	18 octobre 1932	4,50
Autriche	24 mars 1933	5	Indes	16 février 1933	3,50
Belgique	14 janvier 1932	3,50	Italie	9 janvier 1933	4
Bulgarie	25 mai 1932	8	Japon	3 juillet 1933	3,65
Danemark	1 ^{er} juin 1933	3	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	5 mai 1933	3	Lithuanie	6 mai 1932	7
Espagne	29 octobre 1932	6	Norvège	24 mai 1933	3,50
Esthonie	28 janvier 1932	5,50	Pologne	21 octobre 1932	6
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	26 mai 1933	2,50	Portugal	13 mars 1933	6
Finlande	2 juin 1933	5,50	Roumanie	5 avril 1933	6
France.....	10 octobre 1931	2,50	Suède	1 ^{er} juin 1933	3
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2	Suisse	22 janvier 1931	2
Grèce	6 juin 1933	7,50	Tchécoslovaquie	25 janvier 1933	3,50
Hollande	15 août 1933	3	Yugoslavie	20 juillet 1931	7,50

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

ACTIF	en milliers de francs suisses au pair monétaire.				PASSIF				
	Au 30 juin 1933		Au 31 juillet 1933			Au 30 juin 1933		Au 31 juillet 1933	
		%		%			%		%
I. Or en lingots	—		5.147	0,7	I. Capital :				
II. Encaisse :					Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000	
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	6.053	0,8	8.495	1,2	Actions libérées de 25 p. c.	125.000	17,6	125.000	17,5
III. Fonds à vue placés à intérêts	35.767	5,0	32.534	4,5	II. Réserves :				
IV. Portefeuille réescomptable :					1° Fonds de réserve légale	2.022		2.022	
1° Effets de commerce et acceptations de banque	232.140	32,6	231.310	32,3	2° Fonds de réserve de dividendes	3.895		3.895	
2° Bons du Trésor	168.303	23,6	178.481	24,9	3° Fonds de réserve générale	7.789		7.790	
	400.443		409.791			13.706	1,9	13.707	1,9
V. Fonds à terme placés à intérêts :					III. Dépôts à long terme :				
A trois mois au maximum	113.214	15,9	106.185	14,8	1° Compte de Trust des annuités	152.899	21,5	154.387	21,6
VI. Effets et placements divers :					2° Dépôt du gouvernement allemand	76.449	10,7	77.194	10,8
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					3° Fonds de garantie du gouvernement français	53.792	7,6	49.805	6,9
(a) Bons du Trésor	30.276	4,3	31.175	4,4		283.140		281.386	
(b) Placements divers	35.658	5,0	36.008	5,0	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :				
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					1° Banques centrales pour leur compte :				
(a) Bons du Trésor	13.654	1,9	13.189	1,8	a) A trois mois au maximum	129.207	18,1	128.361	17,9
(b) Placements divers	71.239	10,0	71.942	10,1	b) A vue	93.453	13,1	101.420	14,2
3° A plus de 6 mois d'échéance	594	0,1	595	0,1	2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants :	222.660		229.781	
	151.421		152.909		A vue	11.687	1,6	12.056	1,7
VII. Autres actifs	5.500	0,8	1.239	0,2	3° Autres déposants			3.173	0,4
					A vue	3.044	0,4		
TOTAUX	712.398	100,0	716.300	100,0	V. Dépôts à vue (or)	—		5.147	0,7
					VI. Bénéfices à répartir :				
					le 1 ^{er} juillet 1933.				
					1° Dividende payable aux actionnaires, au taux de 6 % par an	7.335		—	
					2° Participation des déposants à long terme d'après l'article 53(e) des statuts	2.411		—	
						9.746	1,4	—	
					VII. Postes divers	43.415	6,1	46.050	6,4
					TOTAUX	712.398	100,0	716.300	100,0

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1931 Moyenne annuelle .	58.966.286	10.126.770	6.093.766	680.881	15.498.618	2.939.333	79.208.511	25.572.205	56,28
1932 Moyenne annuelle .	79.622.641	4.521.359	3.648.298	296.897	4.358.414	2.739.843	82.125.566	26.564.062	73,26
1932 Juin 3	80.170.598	5.413.875	3.304.209	267.405	3.792.609	2.799.272	82.406.094	26.718.879	73,47
Juillet 8	82.471.684	4.524.920	3.137.656	262.778	1.522.233	2.790.654	81.931.993	26.159.649	76,30
Août 5	82.178.945	3.365.190	2.921.627	263.447	1.916.129	2.823.307	81.597.551	25.441.033	76,77
Septembre 9	82.400.237	2.979.524	3.668.353	260.340	2.099.321	2.804.895	80.680.750	27.093.766	76,46
Octobre 7	82.644.358	2.899.894	2.660.601	261.951	1.968.707	2.780.388	81.778.293	24.894.313	77,47
Novembre 4	83.035.820	2.985.560	2.635.701	262.433	1.875.582	2.678.135	83.021.910	24.293.107	77,38
Décembre 9	83.343.870	3.155.091	2.653.133	260.832	1.410.484	2.551.558	82.482.068	24.458.618	77,93
1933 Janvier 6	82.759.917	2.942.769	2.556.525	262.181	1.280.162	2.613.652	84.406.694	21.905.592	77,85
Février 3	81.893.917	2.930.765	2.514.996	262.511	1.278.951	2.623.779	84.561.600	20.670.257	77,82
Mars 3	81.111.281	2.454.341	2.875.758	261.578	1.833.967	2.661.848	85.477.042	19.411.094	77,33
Avril 7	80.412.053	2.353.309	3.188.853	249.899	2.050.963	2.708.737	85.359.989	18.986.652	77,06
Mai 5	80.907.108	2.463.469	2.915.691	251.991	1.162.203	2.705.062	84.798.085	18.938.826	77,99
Juin 9	81.105.942	2.534.090	2.785.289	240.347	1.448.470	2.708.698	83.780.762	20.047.099	78,12
Juillet 7	81.264.492	2.572.952	2.705.656	229.513	1.641.589	2.762.209	83.906.509	20.111.920	78,13
Août 4	82.081.166	2.144.468	2.709.280	230.305	1.307.873	2.730.675	82.857.875	21.012.150	79,02

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ % depuis le 10 octobre 1931.
précédent : 2 % depuis le 3 janvier 1931.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débit)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1931 Moyenne annuelle .	626.667	66.667	193.361	100.324	1.134	916.972	103.561	309	61,39
1932 Moyenne annuelle .	988.356	51.682	78.072	90.853	455	939.702	235.804	181	80,64
1932 Juin 6	989.175	49.096	88.572	96.308	—	1.005.293	221.650	180	80,61
Juillet 4	1.017.010	47.049	68.653	101.729	—	1.017.006	241.221	295	80,81
Août 8	1.039.685	44.480	71.336	85.228	4.899	995.654	270.888	231	82,07
Septembre 5	1.051.267	40.588	71.336	81.681	—	1.002.766	263.264	46	83,03
Octobre 10	1.052.722	41.871	71.336	74.982	—	990.835	270.071	74	83,48
Novembre 7	1.053.566	37.852	71.336	74.089	—	984.285	272.770	22	83,81
Décembre 5	1.053.683	40.413	71.321	74.870	—	981.448	278.928	29	83,60
1933 Janvier 9	1.057.320	39.016	71.321	72.527	—	964.883	294.944	184	83,91
Février 6	1.053.064	34.725	73.425	71.201	—	951.138	300.982	23	84,10
Mars 6	1.034.299	32.911	73.427	73.924	2.113	973.543	259.248	110	83,89
Avril 10	977.856	37.511	73.215	71.710	—	971.637	204.218	210	83,15
Mai 8	880.840	39.875	73.376	87.224	9.358	973.239	132.978	49	79,62
Juin 6	857.356	49.123	73.289	76.518	—	958.950	113.820	211	79,90
Juillet 10	759.883	53.700	32.464	134.643	76	936.365	61.466	24	76,15
Août 7	809.277	37.413	11.139	111.930	—	917.905	91.548	69	80,16

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 15 août 1933.
précédent : 3 ½ %, depuis le 29 juillet 1933.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1931 Moyenne annuelle.	139.882	1.015	46.125	11.476	27.727	85.323	355.091	119.383	43,6
1932 Moyenne annuelle.	130.390	783	64.043	12.842	26.190	103.075	359.495	131.783	35,4
1932 Juin..... 9	131.721	741	74.260	12.612	25.622	112.494	357.238	144.897	34,6
Juillet..... 7	136.144	821	67.627	14.991	26.247	108.865	366.679	136.112	33,2
Août..... 4	138.563	836	75.979	14.314	20.917	111.210	374.728	132.747	29,8
Septembre..... 7	139.031	926	69.933	12.274	18.611	100.818	365.122	132.423	37,6
Octobre..... 6	139.422	979	67.708	11.676	17.387	96.771	362.521	132.013	40,0
Novembre..... 10	139.422	1.021	68.053	11.799	17.787	97.639	361.210	134.146	40,4
Décembre..... 7	139.422	967	85.844	11.807	17.725	115.376	365.662	147.229	33,7
1933 Janvier..... 4	119.792	774	102.082	45.990	17.862	165.934	362.599	180.872	18,2
Février..... 8	127.207	727	90.308	12.147	17.125	119.580	357.380	146.971	30,9
Mars..... 8	159.954	747	78.705	11.761	17.483	107.949	363.327	162.090	44,6
Avril..... 5	176.533	828	82.980	11.649	15.517	110.146	371.670	158.182	41,5
Mai..... 10	185.988	921	62.216	11.613	11.286	85.115	372.510	141.747	52,4
Juin..... 7	186.649	1.089	76.289	11.073	10.758	98.120	378.463	149.570	46,3
Juillet..... 5	189.695	1.260	75.726	16.353	12.176	104.255	378.772	158.392	45,5
Août..... 9	190.162	1.367	88.296	11.036	12.375	111.707	384.975	160.106	41,5

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2,50 %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle.	1.711.071	203.283	138.225	2.609.395	172.355	38.099	4.228.484	425.627	41,13
1932 Moyenne annuelle.	838.704	135.280	212.450	3.013.194	144.416	19.196	3.843.848	389.178	23,01
1932 Juin..... 7	848.421	138.163	236.412	3.031.413	129.239	6.280	3.889.407	357.522	23,23
Juillet..... 7	806.137	138.871	214.733	3.152.000	103.831	1.510	3.876.601	401.713	22,09
Août..... 6	762.931	131.394	208.592	3.043.946	106.160	27.120	3.822.084	333.919	21,52
Septembre..... 7	768.436	157.181	206.898	2.951.956	103.502	14.540	3.688.799	388.510	22,70
Octobre..... 7	796.368	134.803	169.731	2.909.580	101.504	38.460	3.618.318	412.239	23,10
Novembre..... 7	817.283	121.826	185.685	2.783.423	99.141	11.470	3.502.238	366.211	24,28
Décembre..... 7	804.069	113.931	203.052	2.688.113	101.124	29.100	3.438.962	352.708	24,21
1933 Janvier..... 7	805.232	115.125	241.404	2.524.262	71.950	10.760	3.373.981	338.495	24,79
Février..... 7	822.288	97.907	260.163	2.392.827	79.396	18.010	3.242.218	315.557	25,86
Mars..... 7	749.657	100.533	218.293	2.565.886	85.813	36.550	3.293.275	336.200	23,43
Avril..... 7	645.761	109.640	200.226	2.831.117	72.719	28.210	3.432.508	321.877	20,12
Mai..... 8	400.799	99.395	221.006	3.065.475	71.770	14.700	3.409.869	359.909	13,27
Juin..... 7	351.241	84.408	238.658	3.059.310	74.435	65.020	3.372.600	375.568	11,62
Juillet..... 7	194.056	86.066	229.531	3.180.920	84.693	4.330	3.392.172	359.714	7,47
Août..... 7	260.175	75.622	223.901	3.080.934	85.874	6.660	3.377.997	331.477	9,05

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1931 Moyenne annuelle	1.173.709	330.366	41.147	46.465	26.237	1.147.761	514.042	90,51
1932 Moyenne annuelle	2.544.266	78.656	22.769	46.190	9.742	1.511.939	1.185.897	97,22
1932 Juin	2.584.893	70.527	19.852	44.021	8.853	1.511.535	1.208.558	97,62
Juillet	2.606.786	71.269	16.410	46.067	8.779	1.550.134	1.188.257	97,80
Août	2.637.286	58.190	14.800	44.057	9.272	1.543.326	1.213.081	97,79
Septembre	2.637.508	65.303	13.979	41.452	7.836	1.535.372	1.224.455	97,93
Octobre	2.637.502	56.061	14.019	43.205	7.025	1.539.863	1.208.942	97,99
Novembre	2.637.509	43.977	14.177	50.234	6.629	1.525.151	1.223.726	97,55
Décembre	2.552.751	37.080	15.971	42.917	7.837	1.515.978	1.142.109	97,43
1933 Janvier	2.471.190	85.781	18.392	44.588	12.040	1.536.929	1.099.931	96,97
Février	2.517.726	43.192	15.622	37.653	12.203	1.467.065	1.170.372	97,10
Mars	2.566.109	12.121	12.613	38.940	11.913	1.503.307	1.138.291	97,00
Avril	2.533.723	5.020	11.019	40.052	12.534	1.544.985	1.057.197	97,56
Mai	2.332.075	930	11.809	43.766	11.307	1.524.540	886.637	90,76
Juin	2.024.378	3.089	13.370	46.924	11.678	1.477.662	644.021	95,56
Juillet	1.817.704	1.853	17.556	59.386	12.815	1.435.335	491.515	94,42
Août	1.819.556	5.122	17.326	70.974	10.247	1.398.907	543.455	93,94

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.
précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1931 Moyenne annuelle	572.881	182.575	121.833	598.399	91.101	1.195.097	242.042	52,57
1932 Moyenne annuelle	530.281	48.559	111.102	624.677	115.249	1.064.475	187.126	46,25
1932 Juin	524.031	45.245	112.780	636.209	114.731	1.076.628	152.242	46,33
Juillet	479.371	48.325	109.305	663.949	124.201	1.083.912	169.078	42,11
Août	475.615	45.225	101.635	669.095	121.674	1.068.325	163.304	42,29
Septembre	479.200	47.201	106.667	636.833	116.074	1.049.123	170.787	43,15
Octobre	491.129	35.640	108.209	591.959	116.340	1.025.606	168.187	44,13
Novembre	496.434	36.565	104.650	584.653	99.305	1.003.768	182.550	44,93
Décembre	500.925	35.784	101.876	549.687	95.673	984.662	189.502	45,71
1933 Janvier	502.306	40.870	86.050	549.260	102.649	967.183	213.095	46,02
Février	512.166	27.048	75.189	522.766	100.755	978.504	173.357	46,81
Mars	513.482	24.061	62.027	540.517	100.926	1.005.686	146.097	46,65
Avril	490.718	98.788 (*)	—	596.286	103.293	1.017.966	148.389	46,20
Mai	482.039	73.220	—	617.385	101.734	1.015.514	161.466	47,18
Juin	472.369	87.482	—	624.134	102.702	999.352	145.428	48,90
Juillet	472.651	86.123	—	615.929	98.988	1.021.366	152.902	47,58
Août	472.882	81.481	—	615.762	101.774	1.001.890	161.784	47,64

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.
précédent : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930.

(*) Depuis le 31 mars 1933, la Banque de Pologne ne fait plus de distinction entre les devises étrangères servant de couverture et celles ne servant pas de couverture.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	Réserve en or	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et particuliers)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle	3.159.905	170.572	327.012	239.908	669.553	1.851.113	2.464.782	77,2
1932 Moyenne annuelle	2.890.890	199.490	514.008	68.577	1.468.289	2.684.714	2.220.623	63,0
1932 Juin	2.626.961	203.339	501.911	35.717	1.644.567	2.557.119	2.270.202	59,4
Juillet	2.578.450	189.359	499.826	77.353	1.801.065	2.868.163	2.044.992	56,3
Août	2.680.426	200.706	451.938	38.720	1.851.011	2.843.605	2.134.685	57,9
Septembre	2.794.573	196.428	420.428	33.585	1.850.923	2.831.749	2.220.156	59,2
Octobre	2.912.528	196.940	333.427	33.266	1.851.318	2.744.868	2.344.989	61,1
Novembre	3.009.645	185.967	310.953	34.002	1.850.697	2.715.299	2.404.458	62,4
Décembre	3.078.063	185.054	298.618	33.717	1.850.677	2.723.666	2.466.816	62,9
1933 Janvier	3.173.356	179.928	251.102	32.617	1.850.910	2.737.656	2.587.376	63,0
Février	3.247.124	195.227	252.640	31.338	1.783.912	2.773.192	2.499.670	65,3
Mars	2.683.539	125.432	1.413.936	417.289	1.880.794	4.215.006	(1)1.951.222	45,6
Avril	3.278.837	209.585	436.177	285.973	1.837.368	3.644.137	2.196.055	59,7
Mai	3.435.570	218.764	400.102	144.162	1.837.278	3.395.369	2.360.101	63,5
Juin	3.521.985	290.192	276.685	11.411	1.911.603	3.163.689	2.432.615	68,1
Juillet	3.549.092	255.459	181.803	23.084	1.995.258	3.115.331	2.450.724	68,4
Août (2).....	3.577.790		163.910		2.048.280	2.999.240	2.595.600	68,4

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 2,50 %, depuis le 26 mai 1933.
précédent : 3 %, depuis le 7 avril 1933.

(1) A partir du 8 mars 1933, ce poste comprend les « Special deposits » (member banks et nonmember banks).

(2) Chiffres provisoires.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (milliers de Lit.).

DATES	Encaisse or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantisssem.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle.	5.398.642	3.506.250	3.375.455	1.204.185	178.865	14.679.170	378.928	1.758.307	52,95
1932 Moyenne annuelle.	5.705.706	1.606.556	4.664.442	1.117.929	122.211	13.460.319	372.512	1.366.760	47,45
1932 Mai	5.631.297	1.487.277	4.709.154	1.062.436	105.550	13.230.060	340.588	1.331.038	47,77
Juin	5.655.764	1.432.881	4.660.807	1.313.803	242.854	12.916.643	327.759	1.212.653	49,03
Juillet	5.676.359	1.398.422	4.908.377	1.140.110	87.318	13.255.563	377.062	1.377.628	47,13
Août	5.714.888	1.388.460	4.753.691	893.787	95.029	13.420.373	353.808	1.382.301	46,87
Septembre	5.768.908	1.395.783	4.634.559	1.098.947	95.567	13.348.998	282.597	1.307.397	47,96
Octobre	5.796.121	1.402.326	4.766.597	1.193.967	125.378	13.760.846	337.184	1.090.814	47,39
Novembre	5.814.633	1.407.848	4.985.069	1.350.208	110.623	13.578.786	307.410	966.461	48,63
Décembre.....	5.829.896	1.351.880	4.872.761	1.081.426	91.133	13.422.771	324.000	1.059.428	48,51
1933 Janvier	5.843.355	1.305.729	5.178.966	732.712	71.628	13.580.792	404.122	1.309.918	46,74
Février.....	5.865.163	1.303.604	4.992.018	485.038	55.972	13.350.709	279.365	1.708.600	46,74
Mars.....	6.225.386	912.345	5.013.468	686.098	58.314	12.913.599	305.515	1.333.951	49,05
Avril.....	6.313.601	799.694	4.843.955	579.445	69.488	13.019.255	305.959	1.133.951	49,20
Mai.....	6.528.244	534.718	4.743.623	699.086	64.119	12.860.298	280.121	1.259.534	49,05
Juin.....	6.716.821	358.369	4.627.096	495.348	44.038	12.840.761	256.573	1.345.108	48,99
Juillet.....	6.788.027	329.102	4.638.414	469.767	42.068	13.204.736	341.980	1.516.413	47,25

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 9 janvier 1933.
précédent : 5 %, depuis le 2 mai 1932.